

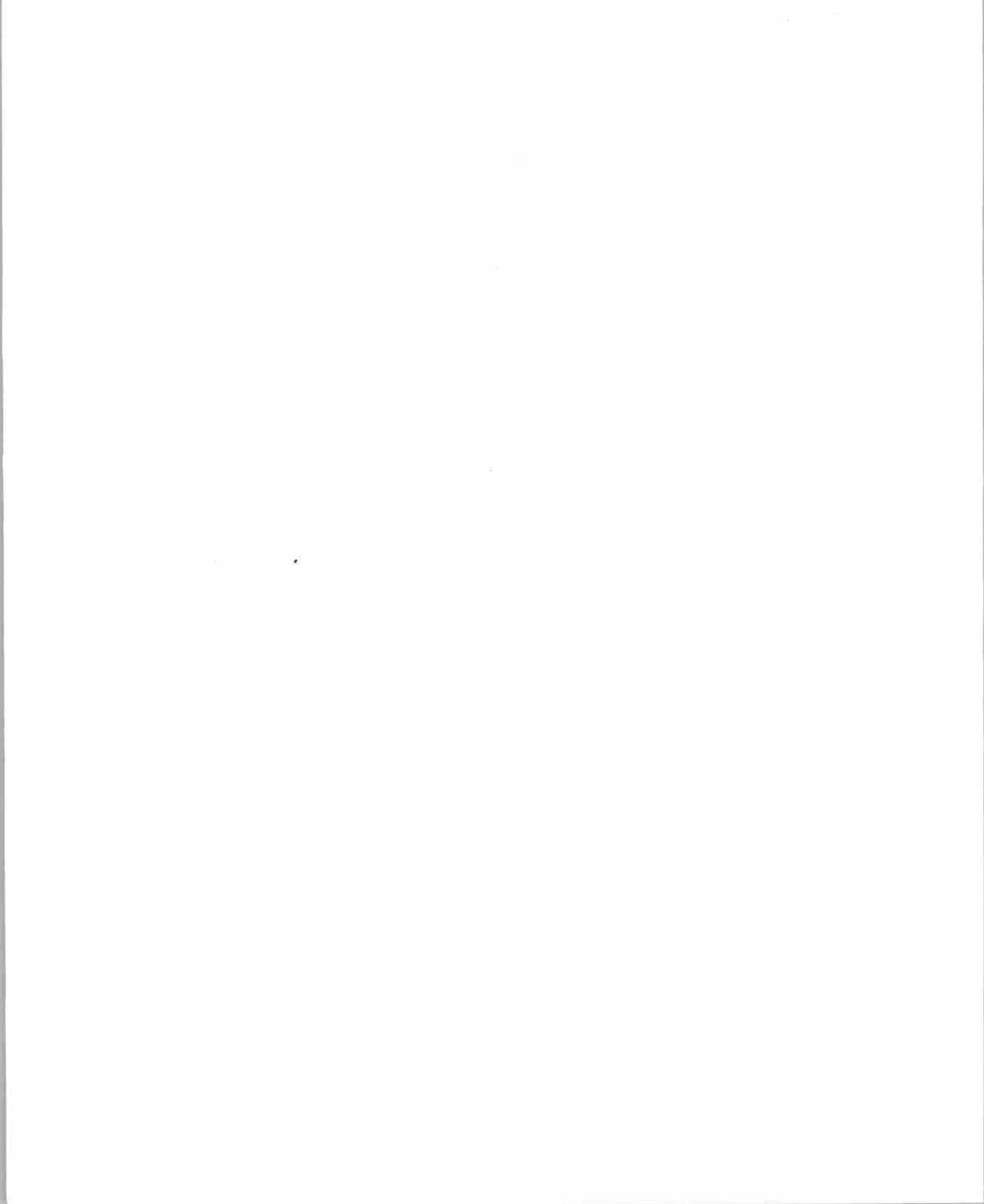
0467

**Comité Permanent Inter-états de Lutte
contre la Sécheresse dans le Sahel**



Rapport annuel 2002





467

Comité Permanent Inter-états de Lutte contre
la Sécheresse dans le Sahel



Rapport annuel 2002



Secrétariat Exécutif

03 B.P. 7049

Ouagadougou 03

Burkina Faso

Téléphone : 226 37 41 25/26

Fax : 226 37 41 32

E-mail : cilss@fasonet.bf

Site Web : www.cilssnet.org

Institut du Sahel INSAH

B.P. 1530

Bamako

Mali

Téléphone : 223 222 21 48

223 222 30 43

Fax : 223 222 23 37

E-mail : dginsah@agrosoc.insah.ml

Site web : www.insah.org

Centre Régional AGRHYMET

B.P. 11011

Niamey

Niger

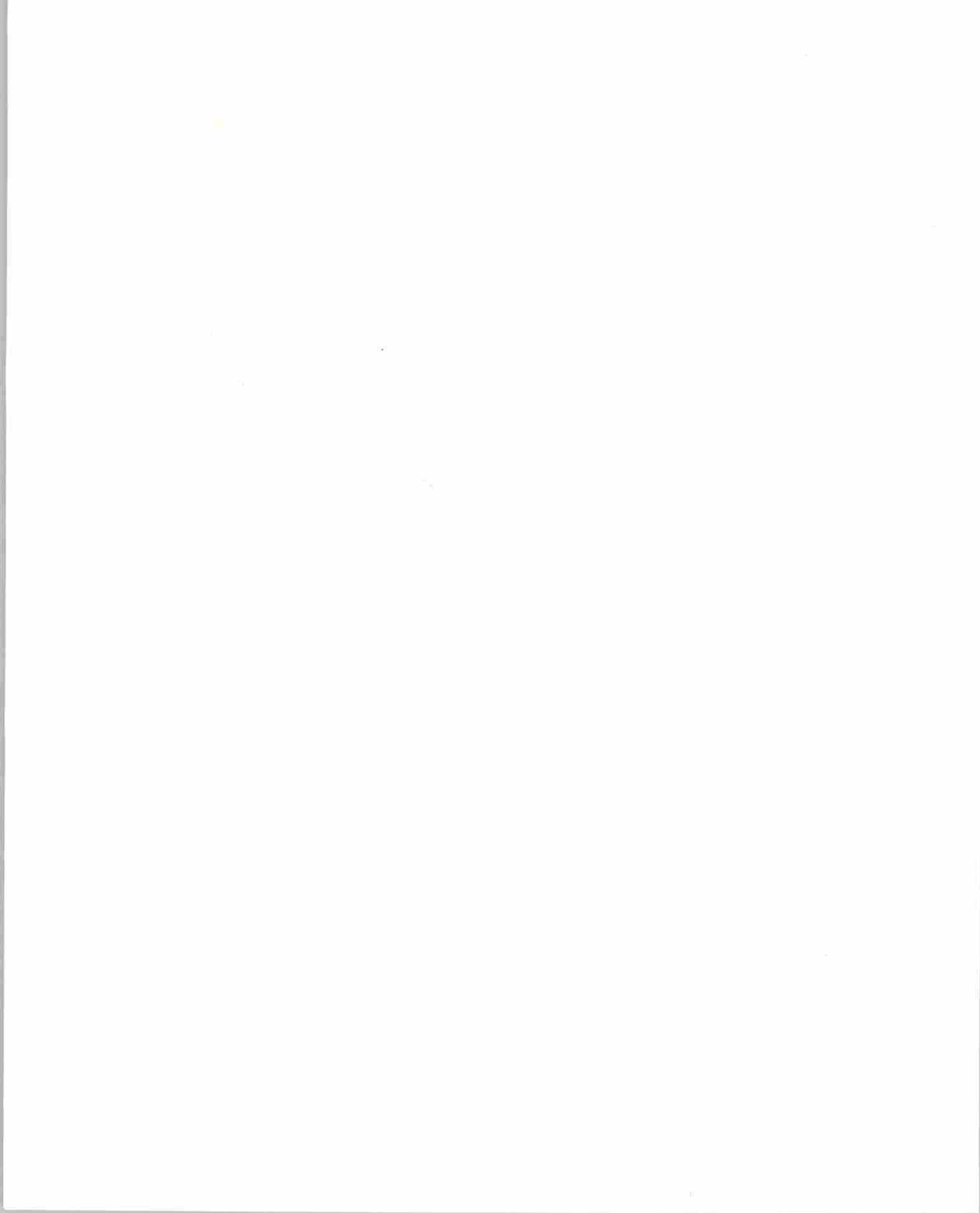
Téléphone : 227 73 31 16

227 73 24 36

Fax : 227 73 24 35

E-mail : admin@sahel.agrhymet.ne

Site web : www.agrhymet.ne



Leurs Excellences, Messieurs les Chefs des Etats membres du CILSS

Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE
Président du BURKINA FASO
OUAGADOUGOU

Son Excellence Monsieur Pedro Verona Rodrigues PIRES
Président de la République du CAP-VERT
PRAIA

Son Excellence Dr. Alhaji Yahya A.J.J. JAMMEH
Président de la République de GAMBIE
BANJUL

Son Excellence Monsieur KOUMBA Yala
Président de la République de GUINEE BISSAU
BISSAU

Son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE
Président de la République du MALI
BAMAKO

Son Excellence Monsieur Maouya Ould Sid Ahmed TAYA
Président de la République Islamique de MAURITANIE
NOUAKCHOTT

Son Excellence Monsieur Mamadou TANDJA
Président de la République du NIGER
NIAMEY

Son Excellence Me Abdoulaye WADE
Président de la République du SENEGAL
DAKAR

Son Excellence Monsieur Idriss DEBY
Président de la République du TCHAD
N'DJAMENA



Plantation de la gomme arabique au Niger

Table des matières

Avant-propos: Aller de l'avant ! - Musa S. Mbenga, Secrétaire Exécutif	1
Dossiers	
• L'espoir venu d'en haut ou l'exploitation de l'énergie solaire pour Améliorer les conditions de vie des Sahéliens	7
• Le renforcement des services techniques dans les Etats membres du CILSS par la formation et le développement des ressources humaines au Centre Régional AGRHYMET	12
• L'harmonisation de la réglementation sur les pesticides dans les pays sahéliens	18
Activités principales des Programmes Majeurs	
Secrétariat Exécutif	25
<i>Programmes Majeurs Politiques</i>	
Programme Majeur Politique Sécurité Alimentaire	27
Programme Majeur Politique Gestion des Ressources Naturelles	31
<i>Programmes Majeurs Techniques</i>	
Programme Majeur Technique Recherches Agro-Socio-Economiques, AGROSOC	36
Programme Majeur Technique Population et Développement	40
Programme Majeur Technique Information	44
Programme Majeur Technique Formation et Renforcement des Capacités	46
Publications	53
Situation financière : de janvier à décembre 2002	59
Principaux cadres du CILSS en 2002	61
Sigles et abréviations	64
Contacts du CILSS	69

Avant-propos

Aller de l'avant!

Le présent rapport donne une vue d'ensemble des activités menées par le CILSS au cours de l'année 2002. Après le tout premier rapport annuel du CILSS dont la publication couvrait la période 2000-2001, le présent rapport adopte un modèle novateur en mettant l'accent sur un certain nombre d'initiatives conduites par le CILSS et qui ont des impacts positifs directs sur les conditions de vie des populations sahéliennes. Il se veut être une réponse aux attentes et aux intérêts de nos Etats membres, de nos amis et des pays voisins qui souhaitent connaître davantage les activités du CILSS et la manière dont nos actions contribuent à améliorer la vie de nos populations.

Il est évident que nos actions couvrent plusieurs domaines importants qui sont essentiels dans la lutte contre la pauvreté et dans les efforts que nous déployons pour assurer un développement humain durable dans notre sous-région. Toutes nos activités sont conçues et mises en œuvre de sorte à contribuer d'une manière significative à la réalisation des objectifs du millénaire sur le développement et du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique, le NEPAD. Nos interventions par conséquent recouvrent plusieurs grands axes, parmi lesquels nous pouvons citer :

- La sécurité alimentaire, pour accroître la productivité, appuyer le développement des marchés afin d'accroître la fluidité des produits agroalimentaires tant régionaux qu'internationaux ;
- La prévention et la gestion des crises alimentaires ;
- La gestion de l'information : collecte, traitement et diffusion des informations pour le développement ainsi que le renforcement des capacités nationales et régionales ;
 - La gestion des ressources naturelles et la lutte contre la désertification, pour diminuer la dégradation de l'environnement ;
 - La promotion de l'utilisation des ressources renouvelables et des technologies d'énergie alternative pour exploiter l'énergie solaire afin d'assurer l'accès à l'eau potable et améliorer l'état sanitaire et les conditions de vie des populations rurales ;
 - La protection de l'environnement sahélien fragile et la conservation de la biodiversité ; et
 - La promotion de politiques nationales en matière de population pour lever les contraintes qui touchent les populations d'une manière générale, notamment la pandémie du VIH/Sida.



*Le Secrétaire Exécutif s'entretenant
Avec des responsables de la Banque
Mondiale sur l'appui de celle-ci au CILSS*

Nous voudrions exprimer ici notre très profonde gratitude à tous nos partenaires au développement et à nos donateurs dont l'intérêt et le soutien au CILSS n'ont jamais fait défaut tout au long de cette année. Ensemble, nous avons travaillé dans la transparence et nous sommes certains que nous avons consolidé la confiance mutuelle qui existe entre nous.

Dans le dernier rapport annuel, j'avais promis de faire de la *recherche de l'excellence* le mot d'ordre du CILSS en ce qui concerne ses activités de recherches. Je crois que les réalisations présentées dans le rapport actuel vous permettront d'apprécier les modestes progrès que nous avons accomplis à cet égard.

Comme cela apparaît clairement dans nos réalisations, un nouvel esprit, fait de détermination et de goût de l'excellence, a été créé au sein du CILSS. Mais nous espérons capitaliser ces acquis et continuer dans notre détermination à lutter effectivement contre la faim, la pauvreté et la misère qu'éprouvent actuellement les populations du Sahel.

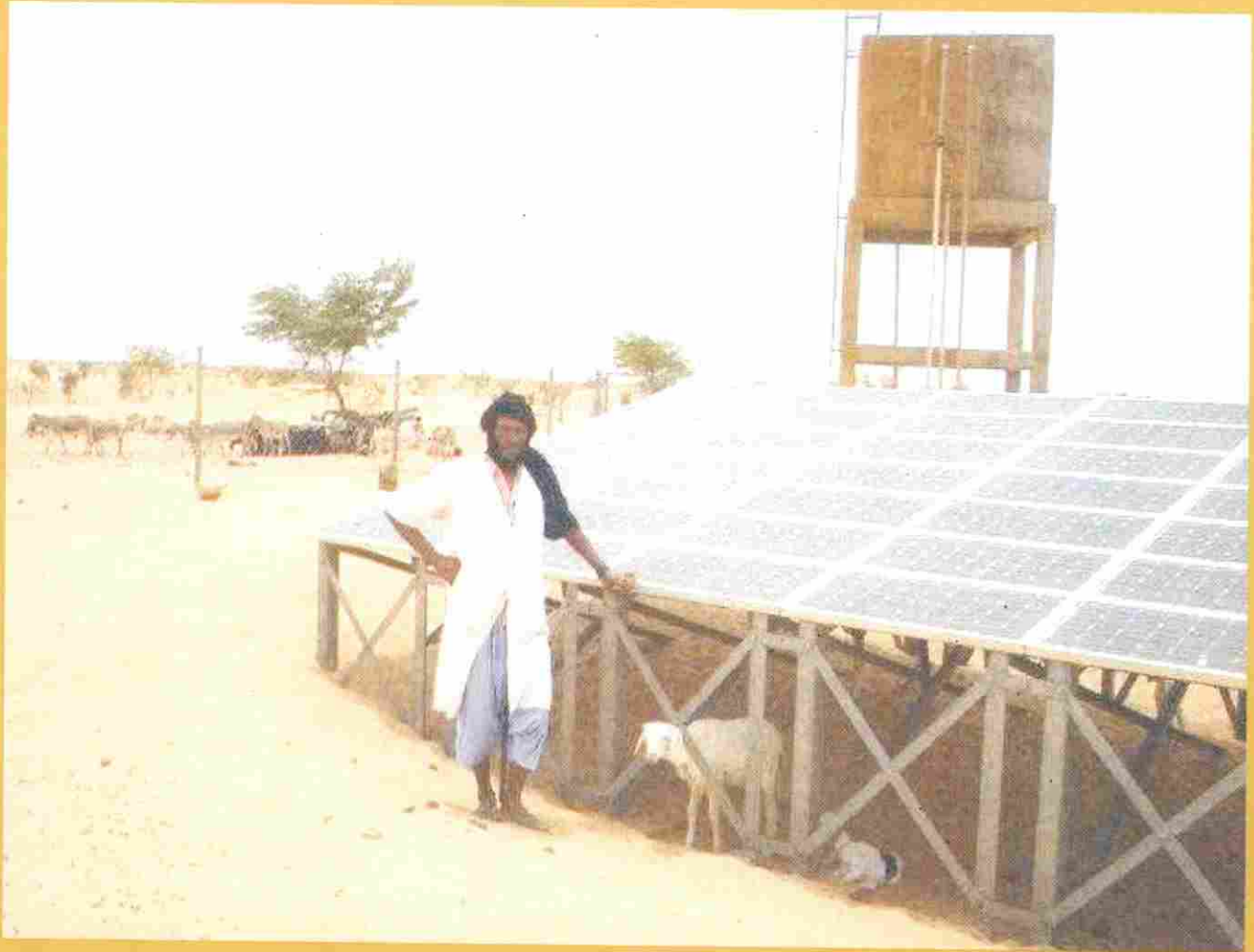
C'est donc avec un grand plaisir et honneur que je vous présente le rapport annuel du CILSS pour l'année 2002 et vous invite très respectueusement à vous joindre à nous dans les efforts que nous déployons pour protéger l'environnement sahélien et pour conserver la biodiversité génétique afin de réaliser un développement humain et une sécurité alimentaire durables au Sahel.



Musa S Mbenga
Secrétaire Exécutif du CILSS
Secrétariat Exécutif, Ouagadougou,
Burkina Faso

Dossiers

- L'espoir venu d'en haut ou l'exploitation de l'énergie solaire pour améliorer les conditions de vie des sahéliens
- Le renforcement des services techniques dans les États membres du CILSS par la formation et le développement des ressources humaines au Centre Régional AGRHYMET
- Harmonisation de la réglementation sur les pesticides dans les pays sahéliens



Les panneaux solaires captent l'énergie pour les communautés sahéniennes

L'espoir venu du ciel ou l'exploitation de l'énergie solaire pour améliorer les conditions de vie des Sahéliens

Traoré Seydou

Coordonnateur du Programme Régional Solaire

On estime que plus de 80 % des populations sahéniennes vivent dans des milieux extrêmement arides, arides et semi-arides où la production agricole représente l'essentiel des activités procurant des moyens d'existence durables. Ces activités sont très vulnérables à diverses catastrophes naturelles dont la désertification et les sécheresses. La désertification est le résultat d'une combinaison des changements climatiques aux

niveaux local et mondial et des activités humaines non réglementées. En dépit du fait que les pays sahéniens se caractérisent par d'importantes activités agricoles, leurs économies n'ont cessé de stagner au cours des dix dernières années tandis que la population enregistrait un taux de croissance moyen de 3,2 %, avec un pourcentage élevé de ruraux vivant bien en dessous du seuil de pauvreté.

L'environnement sahélien est caractérisé par de dures conditions de vie



Une bonne gestion des ressources naturelles permet aux populations rurales d'assurer leur sécurité alimentaire et satisfaire aux autres besoins de survie. Mais les services sociaux sont peu développés en milieu rural et sont par ailleurs soumis à une forte pression de la part des populations humaines et animales sans cesse croissantes. L'accès des populations rurales aux services sociaux de base est également très faible ; par exemple 58 % des sahéliens n'ont pas accès aux services de santé et 47 % n'ont pas accès à l'eau potable. Selon les estimations actuelles, plus de 1 milliard de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'eau potable, ce qui signifie que la disponibilité en eau de consommation est un problème mondial urgent à résoudre. Mais le Sahel regorge de soleil qui constitue une source d'énergie solaire à portée de main, pouvant être exploitée pour améliorer la vie des populations. Par conséquent, il existe un potentiel extrêmement élevé pour l'exploitation des sources d'énergie solaire pour l'approvisionnement en eau potable, afin d'améliorer la situation sanitaire et fournir de l'énergie pour l'éclairage et la réfrigération. Manifestement, un tel programme ne pourrait être que bénéfique à la grande majorité des populations sahéliennes, surtout dans la mesure où l'énergie solaire, à la différence de l'énergie tirée du bois, du charbon ou du pétrole, est une énergie absolument propre, produite sans aucune forme d'émission nocive dans l'environnement. En effet, l'accord de Kyoto sur l'environnement attire l'attention sur les dangers que constituent les fortes émissions de gaz à effet de serre découlant d'activités humaines et souligne l'importance d'un environnement propre à travers la réduction des émissions de gaz nocifs.

Les conséquences des sécheresses des années 70 et 80 ont mis en exergue l'importance de l'eau pour le développement socio-économique des pays sahéliens. C'est ainsi que, lors de leur réunion tenue à Praia, au Cap-Vert en 1986, les Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres du CILSS, lancèrent le Programme Régional Solaire (PRS) avec le concours financier de la Commission de l'Union européenne dans le cadre du Programme d'Investissement Prioritaire de Lomé IV et des partenariats pour le développement entre les pays ACP et les pays européens. Le Programme Régional Solaire (PRS) du CILSS a été mis en place précisément pour exploiter la technologie solaire aux fins d'améliorer la situation sanitaire et les conditions de vie des populations sahéliennes à travers un accès durable à l'eau potable pour préserver la santé des populations humaines et des animaux et fournir de l'énergie électrique pour répondre aux besoins des ménages et de la petite production agricole. En outre, le programme est conçu et mis en œuvre de concert avec l'engagement pris au niveau international par les différentes conférences et déclarations visant à accroître la fourniture d'eau potable aux populations humaines. Au nombre de ces réunions on peut citer notamment, la conférence de Mar del Plata de 1976 qui a donné lieu à la décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement (DIEPA) (1980-1990), les conférences de Dublin et de Rio en 1992, la conférence mondiale sur l'eau de 1997 à Marrakech, au Maroc, le forum mondial sur l'eau à la Haye, aux Pays-Bas en 2000, et à Kyoto, au Japon, en 2003. Le but de la déclaration des Nations Unies au Sommet Mondial sur le Développement Durable tenu à Johannesburg en 2002 est de réduire d'au moins 50 %, le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable d'ici 2015.

Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) a également mis l'accent sur les disparités dans le domaine de la disponibilité d'eau potable dans les pays sahéliens. En effet, alors que 47 % de la population du Sahel a accès à l'eau potable, 25 % des populations rurales n'ont toujours pas accès à l'eau potable indispensable pour mener une vie saine et atteindre un développement humain durable.

L'initiative

La première phase du Programme Régional Solaire pour le Sahel a été lancée en 1986 avec un appui financier de 52 millions d'Euros, soit l'équivalent de 34 milliards de francs CFA. L'objectif du projet était d'installer d'une part, des panneaux solaires pour faire marcher 1040 systèmes de pompage : 237 stations de pompage pour fournir de l'eau pour irriguer 300 ha pour le maraîchage et 1000 ha pour les vergers ; 803 stations de pompage immergé pour assurer durablement l'approvisionnement en eau potable à un million de personnes dans les communautés rurales, et d'autre part, 690 équipements communautaires installés dans 400 villages visant 250.000 bénéficiaires.

Ce programme a été coordonné par le CILSS selon une méthode pleinement participative et décentralisée, impliquant les gouvernements des Etats membres du CILSS, les bénéficiaires cibles, et le secteur privé dans le processus décisionnel pour la mise en place de mécanismes efficaces de gestion des infrastructures hydrauliques. Un partenariat viable entre le secteur privé et la société civile a été développé en vue d'assurer un financement durable et la mise en œuvre d'investissements rentables dans le domaine de l'énergie solaire au profit du milieu rural. C'est ainsi que Le secteur privé a mis en place l'Association des Industriels et Installateurs

Solaires, AFRISOL, afin de promouvoir l'industrie photovoltaïque locale. Les communautés ont été organisées en associations d'usagers de l'eau afin de responsabiliser les bénéficiaires en tant que partenaires à part entière dans la gestion des infrastructures et des équipements installés au sein des communautés pour leur fournir de l'eau propre et de l'électricité.

Un nouvel espoir pour les Sahéliens

La première phase du PRS (PRS I), exécutée entre 1990 et 1998, a réalisé :

- 610 stations de pompage d'eau potable dans tous les 9 Etats membres du CILSS, et 16 stations de pompage pour la petite irrigation afin de promouvoir la production maraîchère au Sénégal.
- 649 systèmes solaires communautaires pour l'éclairage et la réfrigération installés dans les 9 pays du CILSS.



L'Union Européenne a apporté son soutien au Programme Régional Solaire du CILSS

Ainsi, une puissance totale de 1380 kilowatt-crêtes (1380kwc) a été installée pour le pompage, l'éclairage et la réfrigération au bénéfice des populations rurales sahéliennes.

Tout le monde s'accorde pour reconnaître que ces équipements ont eu un impact important sur la vie des communautés rurales à bien des égards. Par exemple, il y a eu une amélioration générale de l'état sanitaire des populations rurales ; les femmes et les enfants ne parcourent plus de longues distances à la recherche d'eau potable. Maintenant, ils vont chercher l'eau propre à des pompes installées dans des zones stratégiques non loin de leurs maisons dans les villages pour la cuisson des aliments, la boisson et la lessive, ce qui réduit considérablement les tâches liées à la recherche de l'eau. Les femmes ont maintenant beaucoup plus de temps pour se reposer et pour prendre soin de leurs enfants et s'occuper d'autres corvées domestiques.



Les femmes parlent du temps qu'elles ont maintenant pour se reposer et pour s'occuper des enfants et d'autres corvées domestiques

L'installation de robinets a également permis le développement de petites activités commerciales consistant à aller chercher l'eau aux robinets pour la revendre dans les maisons en milieu urbain aussi bien que rural ; ces activités commerciales impliquent principalement les femmes et les enfants qui peuvent de ce fait se procurer des revenus surtout en saison sèche lorsque les puits creusés dans les concessions tendent à tarir.

Les maladies d'origine hydrique telles que la schistosomiase et le ver de Guinée, qui étaient répandues lorsque les populations rurales consommaient de l'eau stagnante généralement infestée de parasites et autres vecteurs de maladies parasitaires, ont spectaculairement chuté, donnant ainsi plus d'espoir d'une meilleure santé aux communautés rurales. L'accès facile à l'eau potable est également à la base de petites activités de commerce telles que la production animale, la production de jeunes plants pour les programmes de reboisement ainsi que la production, la transformation et la commercialisation de produits maraîchers qui génèrent des revenus pour les ménages et procurent un niveau raisonnable d'indépendance financière aux populations rurales, notamment aux femmes.

Parmi les autres avantages de ce programme, on peut citer : la création, l'animation et la responsabilisation d'organisations, d'associations et de partenariats locaux pour la prise en charge intégrale de l'entretien et de la gestion des installations. Les communautés ont été convaincues de la valeur du programme d'énergie solaire et elles payent volontiers maintenant les frais d'eau et d'électricité.



Les populations rurales vont maintenant chercher l'eau à des pompes installées à des endroits stratégiques dans les villages

D'après un éleveur qui a bénéficié du programme solaire en Mauritanie
« Le pompage solaire est une très bonne installation. Auparavant, il nous fallait passer toute une journée et toute une nuit pour puiser l'eau dans un puit de 60 mètres de profondeur pour nos troupeaux. Nous avions l'habitude de puiser l'eau avec l'aide des ânes et des chameaux. Trois personnes au minimum étaient nécessaires pour cette corvée. Aujourd'hui, il nous suffit d'ouvrir seulement le robinet pour remplir nos cuvettes. Je suis venu ce matin et déjà je repars parce que l'eau propre sort rapidement du robinet. Ainsi, j'ai toute une journée pour me reposer, mais auparavant, c'était tout une journée de dur travail juste pour se procurer de l'eau. »

Les gouvernements nationaux ont pris en compte la technologie de l'énergie solaire dans leurs politiques et stratégies nationales en matière d'eau.

Des opérateurs privés locaux ont été encouragés et appuyés pour prendre une part active dans le secteur du photovoltaïque et de l'énergie solaire et leurs capacités en termes de maintenance et de gestion des infrastructures solaires ont été considérablement renforcées.

Des cadres de concertation et des mécanismes de suivi-évaluation et de monitorings fiables des investissements ont été mis en place et sont maintenant totalement opérationnels. Le programme PRS a également promu des avancées techniques

en particulier en matière de technologies efficaces, abordables et adaptées à la vie quotidienne au Sahel en matière d'infrastructures hydrauliques et d'assainissement.

Il est maintenant possible, avec l'amélioration de la gestion et la maintenance durable des systèmes, d'accroître l'accès des pauvres à l'eau potable et aux systèmes d'assainissement.

Expansion du Programme

Encouragée par le succès retentissant enregistré dans la première phase du programme, l'Union européenne a approuvé le financement d'une deuxième phase (PRS II) pour une période de 6 ans, pour compter de 2001. Le total des engagements financiers pour la phase II s'élève à environ 73 millions d'Euros.

L'objectif de la phase II est d'accroître l'installation des systèmes de pompage solaire pour couvrir un plus grand nombre de communautés rurales au Sahel. Il est prévu l'installation de 465 nouveaux systèmes de pompage d'eau potable. En outre, les capacités locales en matière d'organisation et de gestion seront renforcées pour l'exploitation et l'entretien des systèmes de pompage d'eau potable, la sensibilisation aux avantages du système et le renforcement de la participation du secteur privé au solaire. La nouvelle phase va consolider les acquis de la phase I. Par ailleurs, les leçons tirées de la phase I seront exploitées pour améliorer les structures de gestion afin de susciter plus d'espairs de vie meilleure parmi les populations rurales Sahéliennes.

Bien que ces efforts aient contribué à réduire le problème de l'accès à l'eau potable, beaucoup reste encore à faire pour alléger les souffrances des populations vivant au Sahel.

Renforcement des services techniques dans les Etats membres du CILSS par la formation et le développement des ressources humaines au Centre Régional AGRHYMET

Sankung B. Sagnia

Responsable du Programme Majeur Formation

Centre Régional AGRHYMET, B. P. 11011, Niamey, Niger

Introduction

Le Centre Régional AGRHYMET (CRA) basé à Niamey, au Niger, est une des institutions spécialisées du CILSS. Il a été créé en 1974 comme centre régional de formation en agro-météorologie et hydrologie au service des neuf pays membres du CILSS. Les domaines de formation couverts par le CRA ont évolué avec le temps pour prendre en compte d'autres domaines aussi essentiels que la Protection des Végétaux, la Maintenance des instruments hydro-météorologiques et la micro-informatique utilisée pour le traitement et la transmission des données. Les programmes de formation et de développement des ressources humaines au niveau du CRA sont maintenant élargis et englobent des activités opérationnelles applicables dans des domaines essentiels tels que le suivi des cultures et des insectes nuisibles, la télédétection, la collecte et l'analyse des données biophysiques et socio-économiques afin de produire et de diffuser des outils d'aide à la décision et des

informations auprès des utilisateurs finaux, la gestion des banques de données climatologiques et hydrologiques, les statistiques agricoles, et les systèmes d'information géographique (SIG). Ces outils d'aide à la décision sont utilisés pour les systèmes d'alerte précoce dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la gestion des ressources naturelles.

Les pays membres du CILSS se caractérisent par la fragilité du milieu agro-écologique sahélien, les caprices du climat, la sécheresse et l'avancée de la désertification. Si on y ajoute les sols qui sont pauvres, les investissements insuffisants dans l'agriculture irriguée et les pressions exercées par les parasites et les maladies, ces phénomènes naturels ont grandement entravé la capacité de la région d'atteindre la sécurité alimentaire et de réduire la dégradation de ses ressources naturelles. Ces contraintes environnementales ont constamment posé des défis majeurs aux pays sahéliens et à leurs institutions. Le développement des ressources humaines par la

Formation professionnelle au Centre Régional AGRHYMET a été identifiée comme point de départ pour affronter ces problèmes et souligne la détermination des pays membres du CILSS à cet égard.

Depuis sa création en 1974, les activités de formation au CRA, en particulier dans les domaines de l'agro-météorologie, de l'hydrologie et de la maintenance des instruments hydro-météorologiques, ont été conduites dans le cadre du Programme AGRHYMET, avec l'appui financier et technique de l'Organisation Météorologique Mondiale (WMO), du Programme des Nations Unies pour le Développement et du gouvernement suisse. La composante portant sur la formation en protection des végétaux a démarré en 1981 à travers un projet Formation en Protection des Végétaux (DFPV) financé par le gouvernement néerlandais. Les formations au niveau du CRA sont actuellement financées par un consortium de donateurs composés de la DANIDA, de l'Italie, de la France et de l'USAID.

L'objectif principal des formations dispensées au niveau du CRA est de mettre à la disposition des pays sahéliens du personnel qualifié pour des opérations de terrain dans des domaines spécialisés du développement. En utilisant les connaissances et les qualifications acquises au CRA, les diplômés devraient pouvoir bien exécuter les tâches qui leur sont confiées dans leur pays d'origine.

Les programmes de formation du CRA sont donc conçus pour renforcer et développer les capacités des services nationaux des Etats membres du CILSS dans les domaines de l'agriculture, de la météorologie, et de l'environnement. Le degré auquel cet objectif a été atteint peut se mesurer en fonction des formations de longue durée et continues réalisées, de la diffusion des informations scientifiques et techniques et d'autres activités connexes ainsi que sur la base des

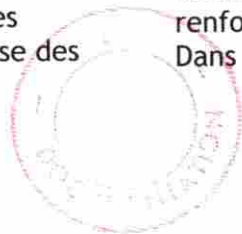
niveaux de compétence des diplômés du CRA dans les différentes tâches et fonctions qui leur sont confiées dans leurs pays respectifs.

Formations de longue durée

Les formations de longue durée au CRA sont dispensées en agro-météorologie et en hydrologie (formation d'ingénieurs en trois ans, équivalent au diplôme universitaire de science et formation en 2 ans de techniciens supérieurs) et en protection des végétaux et maintenance des instruments hydro-météorologiques et micro-informatiques (formation de Techniciens Supérieurs en deux ans). Depuis sa création à nos jours, 755 stagiaires sont sortis diplômés de ces différentes formations. De ces stagiaires, 679 (90 %) viennent des pays membres du CILSS et 76 (10 %) de pays non-membres du CILSS. Le Graphique 1 montre la répartition des diplômés entre les différents domaines de formation et entre les pays membres et non-membres du CILSS, de 1975 à 2002.

Ces chiffres montrent à quel point le CILSS a contribué à mettre à disposition du personnel qualifié pour la mise en œuvre des programmes de sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles dans les Etats membres. Une enquête récente conduite en juillet 2002 a montré que les diplômés du CRA constituent le gros du personnel technique en service dans les programmes d'agro-météorologie, d'hydrologie et de protection des végétaux dans les pays membres du CILSS. Dans certains cas, 100 % du personnel technique se compose de diplômés du CRA (voir Tableau 1).

Cette étude a par ailleurs indiqué que les directeurs nationaux de ces services confirment que les programmes de formation offerts par le CRA ont un impact positif sur le renforcement de leurs capacités techniques. Dans tous les pays membres du CILSS, les



Graphique 1. Nombre d'étudiants formés au CRA, de 1975 à 2002

IAM = Ingénieur en agro-météorologie
 TSAM = Technicien Supérieur en agro-météorologie
 IH = Ingénieur en hydrologie
 TSH = Technicien Supérieur en hydrologie
 TSMI = Technicien Supérieur en Maintenance des instruments
 TSPV = Technicien Supérieur en Protection des Végétaux
 TOTAL = nombre total des diplômés

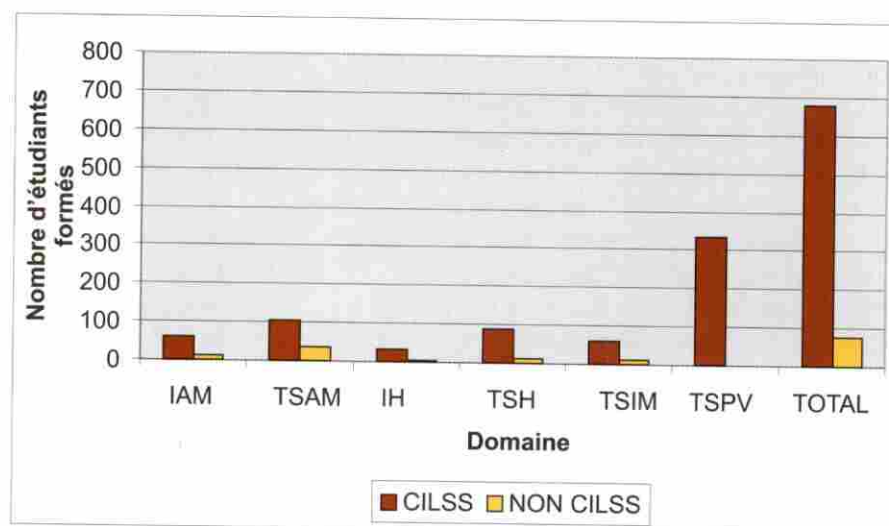


Tableau 1. Pourcentage du personnel technique formé au CRA dans les domaines de l'agro-météorologie, de l'hydrologie et de la protection des végétaux.

Domaine d'intervention	Proportion de diplômés du CRA/pays								
	Burkina Faso	Cape Vert	Gambie	Guinée-Bissau	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Tchad
Agromet.	100%	60%	100%	55%	70%	90%	80%	50%	95%
Hydrologie	90%	50%	20%	50%	0%	100%	45%	98%	95%
Protection des végétaux	87%	100%	70%	5%	60%	20%	50%	60%	80%

Agromet. = agro-météorologie

Anciens diplômés du CRA sont les principaux animateurs des groupes de travail pluridisciplinaires (GTP) mis en place pour suivre la campagne agricole. Ils continuent à jouer un rôle clef dans l'entretien du système d'alerte précoce pour la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles. En outre, des diplômés du CRA sont impliqués dans d'autres activités essentielles telles que la

réparation et l'entretien du réseau de stations de collecte de données, la collecte, l'analyse et la diffusion de données biophysiques, la gestion de la banque de données hydrologiques et climatologiques, la surveillance et la lutte contre les ennemis des cultures, l'assistance aux recherches en laboratoire et sur le terrain. En dehors des services gouvernementaux, les diplômés du CRA sont

Employés dans des organisations non gouvernementales (ONG), des institutions para-étatiques et du secteur privé, notamment dans les télécommunications et les sociétés d'informatique où les diplômés en maintenance des instruments travaillent comme techniciens ou ingénieurs de maintenance de logiciel et de matériel informatiques.

Formations continues

Des formations de courte durée (séminaires, ateliers, cours de perfectionnement spéciaux, formation des formateurs et stages individuels) d'une semaine à quatre mois au CRA, sont conçues à l'intention des techniciens en provenance des services techniques nationaux, des instituts de recherche, des ONG, des écoles agricoles et des projets de développement agricole. Les cours sont dispensés dans tous les domaines traités par les deux Programmes Majeurs du CRA : agro-météorologie, hydrologie, protection des végétaux, maintenance des instruments hydro-météorologiques,

documentation, gestion des banques de données, systèmes de télédétection et d'alerte précoce, statistiques agricoles et systèmes d'information géographiques (SIG). Six nouveaux modules de formation ont été créés en 1998 dans le domaine de l'agriculture durable sous le grand titre de « *Gestion durable des agro-écosystèmes sahéliens* ».

Entre 1998 et 2002, les formations continues ont été renforcées avec l'introduction de nouveaux modules sur l'agriculture durable et ceux liés au projet de formation sur la gestion des ressources naturelles et la sécurité alimentaire. Au cours de ces cinq années, 841 participants ont pris part aux formations de courte durée (voir Tableau 2 ci-dessous). Une évaluation externe a montré que les bénéficiaires de ces formations les considèrent comme étant très efficaces et très utiles pour la mise à jour des connaissances et des compétences des techniciens travaillant déjà sur le terrain. D'une manière générale, les connaissances et les compétences acquises à travers ces cours sont appliquées dans la plupart des domaines.

Tableau 2. Nombre de techniciens des pays membres du CILSS formés au CRA entre 1998 et 2002 à travers les activités de formation continue.

Country	1998	1999	2000	2001	2002	TOTAL
Burkina Faso	18	21	34	19	29	121
Cape-Vert	12	9	9	8	9	47
Tchad	16	16	17	15	57	121
Gambie	16	12	18	16	21	83
Guinée-Bissau	14	10	14	13	29	80
Mali	17	15	17	22	29	100
Mauritanie	7	13	13	15	16	64
Niger	18	18	30	27	47	140
Sénégal	17	19	15	11	23	85
TOTAL	135	133	167	146	260	841

Tous les diplômes délivrés jusque là par le CRA dans ces différentes disciplines ont été reconnus par le CAMES (le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur), depuis 1991.

La dimension genre

Les femmes jouent un rôle crucial dans l'agriculture au Sahel où 77 % d'entre elles se consacrent à la production agricole et assurent 50 % de la production vivrière globale. Elles sont impliquées dans toutes les étapes, depuis la production jusqu'à la consommation : semences, sarclage, récolte, stockage, transformation et préparation. Par conséquent, les femmes pourraient bénéficier des informations diffusées dans le cadre des activités d'encadrement et de formation afin de leur inculquer les connaissances et les qualifications requises afin qu'elles puissent contribuer à une sécurité alimentaire durable à travers une production agricole accrue.

C'est ainsi que des progrès considérables ont été faits pour l'inscription des femmes aux formations dispensées au niveau du CRA. En effet, avant 1995, le pourcentage des femmes inscrites aux formations du CRA ne dépassait pas les 2 % d'une population estudiantine annuelle moyenne de 70. Entre 1995 et 1997 cependant, le taux d'inscription des femmes est passé à 18 %, pour atteindre 46 % en 1999. Cette hausse significative des admissions des femmes aux formations est la résultante de l'adoption d'une politique d'admission qui favorise délibérément les femmes. Elle est également le résultat de l'appui des donateurs qui octroient des bourses aux femmes et d'une campagne de sensibilisation avec les décideurs des pays membres du CILSS comme cible. De telles initiatives permettent de promouvoir les

évolutions souhaitées du rôle de la femme dans tous les domaines du développement rural au Sahel. À la lumière de cette évolution, le CRA a révisé les contenus des différents programmes de formation afin de tenir compte de l'aspect genre. Par exemple, le programme d'études en agro-météorologie incorpore maintenant des informations météorologiques et climatiques portant sur, entre autres, les semences, le sarclage, les applications de pesticides, le séchage, la transformation des produits agroalimentaires, et les activités de stockage dans lesquelles les femmes rurales sont particulièrement impliquées.

Collaboration internationale et orientation stratégique

Des protocoles de coopération technique et des rapports de collaboration sont noués entre le Centre Régional AGRHYMET et différentes institutions de recherche et d'enseignement autant dans les pays développés que dans ceux en développement. Au nombre de ces institutions on peut citer notamment : la Fondation Universitaire Luxembourgeoise (FUL) en Belgique, l'Université Agricole de Wageningen aux Pays-Bas, l'Université de Reading au Royaume Uni, des instituts danois de recherches et d'éducation, l'Université de Niamey au Niger, l'Université de Bobo-Dioulasso au Burkina Faso, le Centre Régional de Formation en Télédétection (RECTAS) au Nigeria, diverses écoles de formation agricole dans les pays sahéliens, l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA), et le Centre International de Recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT). Ces protocoles portent sur des missions d'enseignement, des activités de recherche, l'assistance technique et l'exécution de projets communs destinés à

enrichir le contenu des formations et à renforcer les formations dispensées au CRA.

Dans le but d'améliorer la formation et d'accroître le nombre de cours de spécialisation disponibles pour les pays membres du CILSS, le CRA a entrepris de transférer un certain nombre de cours de l'Europe vers l'Afrique. C'est ainsi que le CRA a réussi à organiser le transfert, en 2002 à Niamey, du cours de formation sur les statistiques pour la climatologie agricole (SIAC), autrefois organisé au Royaume-Uni par l'Université de Reading, au profit des pays d'Afrique de l'Ouest. Des dispositions sont également en train d'être prises pour le transfert du cours sur les statistiques agricoles également de l'Université de Reading au CRA,

à Niamey. En outre, le CRA envisage le transfert d'un cours d'études diplômant en agro-météorologie, en l'occurrence le DES (Diplôme d'Etudes Spécialisées) en Agro-météorologie, formation dispensée depuis 1979 à la Fondation Universitaire Luxembourgeoise (FUL) en Belgique. Le transfert de ces cours au CRA les rendra plus accessibles aux étudiants des pays en développement en diminuant les frais pédagogiques et autres frais annexes. Des dispositions sont en train d'être prises également avec certaines institutions françaises pour l'introduction d'un nouveau cours de formation sur la gestion des ressources naturelles dans le programme de formation du CRA à très court terme.

Harmonisation de la réglementation sur les pesticides dans les pays du Sahel

Ahmadou Diarra et F A Abiola

Secrétaire Permanent et Président du Comité Sahélien des Pesticides
INSAH, Bamako, Mali

Introduction

L'intensification de l'agriculture va de pair avec l'augmentation des populations des ravageurs. L'utilisation des pesticides a été la principale méthode de lutte contre les insectes nuisibles afin de réduire les pertes de récoltes actuellement estimées entre 30 et 40 % au Sahel. Lorsqu'ils sont abusivement utilisés, les pesticides sont connus pour être des produits dangereux pour l'homme et pollueurs de l'environnement et ne permettent pas de soutenir une agriculture durable. Il existe actuellement des méthodes alternatives de lutte contre les parasites qui sont respectueuses de l'environnement et permettent une production agricole durable. Parmi ces méthodes on peut retenir les stratégies de lutte intégrée contre les insectes nuisibles. En dépit du fait qu'il existe d'autres méthodes de lutte contre les nuisibles, les paysans sahéliens, et même de toute l'Afrique de l'Ouest, continuent de recourir aux pesticides chimiques pour lutter contre les ennemis des cultures.

La distribution et l'utilisation des pesticides dans les pays sahéliens étaient mal réglementées, ce qui a entraîné de graves conséquences pour la santé humaine et pour

l'environnement. Par ailleurs, les systèmes nationaux ne disposent ni de politiques en matière de pesticides, ni d'expertise suffisante ni de mécanismes réglementaires efficaces pour contrôler la distribution et l'utilisation des pesticides. Tout cela a constitué une source de préoccupation importante pour les structures nationales de contrôle au Sahel et dans les autres pays d'Afrique de l'Ouest.

Afin de s'assurer que les pesticides utilisés dans les pays sahéliens sont efficaces, de bonne qualité et peu dangereux pour l'homme aussi bien que pour l'environnement, les 9 Etats membres qui composent le Comité Permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), décidèrent d'introduire le concept d'homologation commune des pesticides. C'est ainsi qu'en 1992, tous les pays du CILSS signèrent un document portant sur une réglementation commune pour l'homologation des pesticides.

Un document de réglementation sur les pesticides

L'objectif de la réglementation commune est de mettre en commun les expériences et l'expertise des Etats membres du CILSS en ce

qui concerne l'évaluation et l'homologation des pesticides afin d'assurer une distribution contrôlée, une utilisation rationnelle et judicieuse des pesticides, ainsi que la protection de la santé humaine et de l'environnement.

Cette réglementation commune recouvre des aspects tels l'autorisation, la distribution, l'utilisation et le contrôle des substances actives ainsi que des produits formulés de pesticides dans tous les Etats membres du CILSS. Elle est applicable aux pesticides de synthèse et biologiques, énonce les responsabilités des Etats membres, et définit les fonctions de la structure régionale chargée du contrôle, connue sous le nom de Comité Sahélien des Pesticides (CSP).

Pendant les années qui ont suivi la signature de la réglementation commune, les Etats membres du CILSS ont modifié leurs législations phytosanitaires nationales, afin de tenir compte des dispositions relatives à l'homologation commune des pesticides ainsi que la mise en œuvre des activités pré et post-homologation, notamment l'évaluation de l'efficacité des pesticides, le contrôle des importations et de l'utilisation des pesticides, et la surveillance des effets écologiques et sanitaires des pesticides.

Homologation des pesticides

La structure chargée de l'homologation commune des pesticides, à savoir le Comité Sahélien des Pesticides (CSP), est opérationnelle depuis 1994. Le CSP joue le rôle d'organe de réglementation au niveau régional et étudie les dossiers de demande d'homologation soumis par les sociétés travaillant dans le secteur des pesticides et délivre des permis de vente qui sont valables dans tous les Etats membres du CILSS. Le Comité est présidé par un président Désigné conformément aux dispositions du règlement intérieur du CSP.

La composition du Comité Sahélien des Pesticides (CSP) est la suivante :

- i. Deux experts de chaque Etat membre : *membre ordinaire*
- ii. Trois toxicologues travaillant au Sahel : *membre ordinaire*
- iii. Le Secrétaire Permanent du CSP : *membre ordinaire*
- iv. Le directeur technique de l'OCLALAV : *membre associé*
- v. Un représentant de la CEDEAO : *membre associé*
- vi. Un représentant de l'IPC/OUA : *membre associé*
- vii. Un représentant du Centre AGRHYMET : *membre associé*
- viii. Un représentant de la FAO : *observateur*
- ix. Un représentant de l'OMS : *observateur*
- x. Un représentant du dispositif d'homologation des pesticides d'Afrique de l'Ouest et du Centre : *observateur*

Les experts des pays sahétiens sont des spécialistes dans différents domaines, notamment de la protection des végétaux, de la toxicologie, de l'éco-toxicologie ou de la chimie. Désignés par leurs ministères, les membres ordinaires du CSP sont nommés par décret, par le Ministre Coordonnateur du CILSS et sont investis des pouvoirs de décision concernant l'homologation des pesticides.

Le CSP peut coopter n'importe quelle personne ressource en fonction de ses qualifications.



Utilisation de l'énergie solaire pour l'approvisionnement en eau pour produire de jeunes plants

Les principales activités des Programmes Majeurs

Secrétariat Exécutif

Le CILSS a maintenu, au cours de l'année, sa structuration en six Programmes Majeurs Opérationnels et a poursuivi ses efforts en vue de la mise en œuvre des activités prioritaires retenues au titre de ces programmes. Dans certains cas, les progrès réalisés dans l'exécution des programmes ont été freinés par le déblocage tardif des fonds des projets et par un manque aigu de personnel technique. Néanmoins, des progrès considérables ont été accomplis et des niveaux assez élevés ont été atteints en termes de résultats des projets dans toutes les activités. Cela a été possible grâce aux améliorations apportées dans la coordination des activités et à une plus grande cohérence entre les six

programmes majeurs, les agences d'exécution au niveau national ainsi qu'avec les partenaires au développement régionaux et internationaux.

Au niveau régional et international, le CILSS a entrepris trois grandes activités au cours de l'année 2002. Tout d'abord, après de nombreuses années de fonctionnement dans des infrastructures inadéquates, le siège du CILSS a été officiellement inauguré à Ouagadougou, au Burkina Faso, le 23 janvier 2002 par Son Excellence, Monsieur le Président Alpha Oumar Konaré, Président en Exercice du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du CILSS.

Ensuite, le CILSS a pleinement pris part au Sommet Mondial sur le Développement Durable qui s'est tenu à Johannesburg, en Afrique du Sud. Au cours de ce sommet, le CILSS a fait le point et attiré l'attention des Nations Unies et de la communauté



Cérémonie officielle d'inauguration (ci-dessus) du Siège du CILSS (à droite) par Leurs Excellences les Présidents Alpha Oumar Konaré et Blaise Compaoré à Ouagadougou, Burkina Faso



internationale sur l'importance d'une gestion efficiente des ressources naturelles pour un développement durable au Sahel. Des informations ont été fournies à la communauté internationale sur les efforts de collaboration en cours non seulement en vue de gérer les ressources naturelles du Sahel mais également de les exploiter afin d'améliorer les conditions de vie des populations sahéliennes.

La troisième activité importante a été le lancement de la Fondation pour le Sahel, le 1er juin 2002 par Son Excellence M. Alpha Oumar Konaré, Président de la République du

Mali et Président en Exercice du CILSS au Palais des Congrès à Bamako, Mali. La Fondation a été créée *pour appuyer le CILSS dans la mobilisation des ressources financières additionnelles régulières et durables, nécessaires à la réalisation de son mandat.* Les ressources de la Fondation pour le Sahel sont destinées à être gérées conformément aux principes suivants : une gestion participative à travers le Conseil de Fondation, une gestion professionnelle des ressources par des intermédiaires financiers de renommée internationale et la transparence dans le processus de gestion.



La Fondation pour le Sahel a été lancée par S.E. Alpha Oumar Konaré en juin 2002

Les Programmes Majeurs Politiques

Sécurité Alimentaire

L'objectif stratégique à long terme du Programme Majeur Politique Sécurité Alimentaire est de contribuer à créer des conditions favorables d'un développement durable au Sahel pour atteindre la sécurité alimentaire à travers une gestion rationnelle des ressources naturelles. Les conditions d'une sécurité alimentaire durable pourraient être créées dans la perspective d'un espace sahélien ouvert. Les activités du Programme Majeur Politique Sécurité Alimentaire au cours de l'année ont donc porté sur la contribution à la réalisation de ces objectifs à travers trois grands axes, à savoir la promotion de l'élaboration de stratégies nationales de sécurité alimentaire, la mise en place de conditions pour l'élaboration d'un cadre de politique agricole commune et la fluidification des marchés régionaux de produits agroalimentaires. La principale préoccupation du programme était de promouvoir un meilleur fonctionnement des marchés nationaux et régionaux des produits agroalimentaires.

La coordination des activités du programme s'est sensiblement améliorée avec l'organisation de concertations et de réunions régulières pour des échanges d'idées et d'informations et pour faire le point sur l'état d'avancement du programme. Ces réunions ont également permis de préparer la programmation commune, les missions de

supervision et de suivi-évaluation et de formuler des mécanismes pouvant contribuer à la mise en œuvre du Cadre Stratégique Régional de Sécurité Alimentaire. En outre, la formation du personnel du Programme Majeur Sécurité Alimentaire en techniques de programmation, suivi et évaluation des projets a renforcé les capacités internes des cadres pour l'exécution des projets.

Stratégies nationales de sécurité alimentaire : des stratégies nationales de sécurité alimentaire ont été élaborées, grâce à une meilleure compréhension des conditions favorables à une production agricole durable au Sahel. Les résultats des études menées dans le domaine de la maîtrise de l'eau, de la fertilité des sols, de la pêche et de l'élevage, dans le cadre des Programmes d'Investissement Prioritaires (PIP), ont servi à l'élaboration des stratégies régionales et nationales de sécurité alimentaire pour la période quinquennale 2003-2007. D'ores et déjà, le Burkina Faso et le Mali ont incorporé leurs stratégies nationales de sécurité alimentaire dans leurs plans quinquennaux nationaux de développement économique et social. Avec l'aide financière et la coopération technique du CTA, le Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale de Wageningen, aux Pays-Bas, le Programme Majeur Sécurité Alimentaire a pu organiser une réunion régionale sur le financement

durable de l'agriculture. Les participants à cette importante rencontre comprenaient des représentants des organisations paysannes, des réseaux des opérateurs économiques, des représentants des banques commerciales classiques et d'autres systèmes financiers, des ONG, des juristes et des partenaires au développement. La réunion a permis d'élaborer un plan d'action régional pluriannuel sur le financement décentralisé de l'agriculture sahélienne et d'identifier les éléments de stratégies de mise en place de structures pour le financement durable de l'agriculture. Des comités nationaux composés des représentants de l'état, des banques commerciales, des organisations paysannes et d'autres systèmes de financement décentralisés ont été mis en place au Burkina Faso, en Gambie et au Mali ; ces comités nationaux sont appelés à évoluer progressivement pour devenir des institutions de financement de type privé pour une production agricole durable.

Politique agricole commune : un processus fortement participatif et de concertation a été initié pour l'élaboration d'une Politique Agricole Commune (PAC) pour l'espace Afrique de l'Ouest et le Tchad, dans le cadre de la collaboration entre le CILSS et la CEDEAO. Ce processus donnera l'occasion de réaliser un diagnostic complet des politiques en cours dans les pays dans l'optique de mieux appréhender les avantages d'une politique agricole commune harmonisée en Afrique de l'Ouest et au Tchad. Cela permettra de diminuer les duplications dans la mise en œuvre des stratégies agricoles.

Marchés régionaux de produits agroalimentaires : les échanges régionaux de produits agroalimentaires au Sahel se caractérisent par de graves barrières douanières, des pratiques anormales, les bourses de fret et des marchés non coordonnés aux frontières. Des efforts sont en

train d'être déployés à travers la mise en place des Cadres Nationaux de Concertation (CNC) au niveau des neuf pays membres du CILSS en vue de fluidifier les échanges régionaux et réduire de manière significative ces entraves.

Grâce à l'appui apporté par le Programme Majeur Sécurité Alimentaire aux Cadres Nationaux de Concertation, des avancées considérables ont été enregistrées dans plusieurs domaines :

- | Réduction du délai de route des exportateurs de bétail de Ouangolodougou à Abidjan, de 2-3 jours à 10-24 heures.
- | Création d'un Cadre National de Concertation Filière Fruits et Légumes au Burkina Faso.
- | La réalisation de conditions techniques nécessaires à la création des CNC au Niger, au Tchad et en Côte d'Ivoire.
- | L'établissement de liens fonctionnels entre les CNC et les partenaires, par exemple, entre le CNC-RA du Burkina avec le Projet d'Appui aux Filières Bio-Alimentaires, le CNC du Togo avec le réseau SADAOC et le CNC du Mali avec le CAE, CLUSA et l'APROFA.

La phase pilote du projet portant sur l'Observatoire des Pratiques Anormales au franchissement des frontières (OPRAF), a été lancée avec l'élaboration des termes de référence d'une étude plus approfondie sur les tracasseries routières. Le CILSS a signé un protocole d'accord avec l'UEMOA pour collaborer avec cette dernière en vue de l'adoption des mêmes indicateurs et méthodologies pour la collecte et le traitement des données, les procédures de suivi-évaluation et pour mener des concertations régulières à travers les échanges d'informations.

La bourse nationale de fret du Burkina Faso, qui est maintenant bien en place, a organisé un atelier de formation à l'intention des agents impliqués dans les échanges aux frontières et a régulièrement produit le bulletin hebdomadaire sur les disponibilités de transport et de fret. Une bourse nationale de fret semblable a été également créée au Sénégal et est maintenant totalement opérationnelle, tandis que le processus de mise en place des bourses de fret du Niger et du Togo est à un stade avancé.

Marchés frontaliers : des avancées significatives ont été faites dans l'amélioration de la commercialisation et du commerce régional du bétail sur pied particulièrement aux frontières entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Niger et le Nigeria. Le Projet Marchés Frontaliers (PMF) financé par le Fonds Commun pour les produits de Base, a réalisé les gîtes d'étape de Niangoloko, au Burkina Faso, de Sikasso, au Mali et de Sabon Manchi au Niger.

Le Projet Marchés Frontaliers a contribué à améliorer le réseau de commercialisation régional du bétail. Par

exemple, les infrastructures et équipements des marchés à bétail de Bittou et de Niangoloko, de Sikasso, de Sabon Manchi et de Bawku ont été considérablement améliorés. Les processus institutionnels et organisationnels et de gestion des marchés à bétail sont bien en place. Ces marchés sont dotés de conseils de gestion. Celui du marché à bétail de Sikasso s'est mué en Société de Gestion du Marché Frontalier (SOGEMAF, sa). Les principales entraves des marchés frontaliers ont été levées et ces marchés fonctionnent bien maintenant à tel point qu'ils sont fréquentés par un nombre de plus en plus élevé de personnes, notamment en provenance des pays voisins.

Prévention et gestion des crises alimentaires

Les pays membres du CILSS ont adopté le cadre d'analyse de la situation alimentaire conçu par le Programme Majeur Sécurité Alimentaire pour produire des rapports d'étape sur les situations alimentaires nationales qui sont examinés lors de rencontres nationales et régionales. Les



Le marché frontalier à bétail du Burkina Faso est maintenant opérationnel au Sahel

décideurs, les partenaires au développement et la société civile exploitent les informations données dans ces rapports afin de suivre la situation alimentaire dans la région et pour les travaux du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires.

Quatre pays, à savoir le Cap-Vert, la Gambie, la Mauritanie et le Sénégal qui ont connu une situation alimentaire grave, ont reçu de l'aide à travers des missions techniques dépêchées dans ces pays afin de préparer des rapports sur les mesures d'urgence à prendre dans chacun de ces pays pour alléger les souffrances des populations du fait du manque de nourriture.

Des études ont été lancées concernant l'harmonisation des méthodologies pour l'identification et l'analyse des zones vulnérables

Transformation et consommation des produits agroalimentaires

Les activités du Programme Majeur Sécurité Alimentaire au cours de l'année en revue ont également porté sur le renforcement des relais nationaux PROCELOS à travers la fourniture d'appuis financiers et techniques. Les relais nationaux PROCELOS ont engagé des procédures pour devenir plus autonomes et fonctionner comme des associations privées. C'est ainsi que les relais PROCELOS du Sénégal, du Burkina Faso et du Niger ont désormais le statut d'associations privées tandis qu'une procédure semblable est en cours en Gambie, en Guinée Bissau, en Mauritanie, au Mali et au Tchad. Une maquette unique a été adoptée pour la publication régulière des bulletins agroalimentaires nationaux pour promouvoir les échanges d'informations dans la sous-région.

Le programme a encouragé et soutenu les sociétés opérant dans le secteur de la transformation et de l'emballage des produits

agroalimentaires pour qu'elles puissent améliorer la qualité des emballages et fournir des informations nutritionnelles fiables par l'étiquetage des aliments transformés. Des commissions sous-régionales ont été mises en place pour harmoniser et valider les plans d'action visant l'amélioration de la qualité des produits-agroalimentaires transformés dans la sous-région. Par ailleurs, des appuis ont été apportés aux sociétés privées du secteur de la transformation des produits agroalimentaires pour qu'elles puissent prendre part à la semaine nationale de la culture du Burkina Faso et aux relais PROCELOS du Cap-Vert, du Mali et du Sénégal pour leur participation au Salon international des Techniques Agroalimentaires de Dakar (SIAGRO). Un appui a également été apporté à la participation du Burkina Faso, de la Guinée Bissau, du Mali et du Niger à la 8^{ème} édition du SIAO et pour des prix dans les domaines alimentaire et culinaire.

Les réalisations des activités du Programme Majeur Sécurité Alimentaire d'une manière générale permettent d'espérer la création d'une situation de sécurité alimentaire plus durable au Sahel. Les activités du Programme sont maintenant mieux coordonnées et la collaboration avec les autres Programmes Majeurs Politiques et Techniques du CILSS dans la mise en œuvre des activités est devenue plus effective. Tous les pays sahéliens sont dotés d'une stratégie nationale de sécurité alimentaire et l'élaboration d'un cadre de politique agricole commune (PAC) pour l'Afrique de l'Ouest et le Tchad a pu être engagée. Les difficultés que connaissent les échanges au niveau des marchés frontaliers sont réduites au maximum et les marchés régionaux de produits agroalimentaires sont mieux coordonnés, fonctionnent plus efficacement et sont en cohérence avec les accords de l'OMC et autres protocoles et accords internationaux y relatifs.

Gestion des Ressources Naturelles

Sur la base des observations du Comité Technique et de Gestion (CTG), le Programme Majeur Politique Gestion des Ressources Naturelles a revu et réorganisé ses activités afin de s'assurer qu'elles répondent aux besoins des Etats membres du CILSS et des acteurs et que les réalisations du programme ont une influence positive sur l'environnement. Des actions volontaristes ont été d'abord prises dans le but de renforcer la coordination des activités du programme à travers l'amélioration du processus de programmation, un suivi plus efficace de l'état d'avancement de la mise en œuvre des activités des projets et l'adoption d'une approche programme efficace dans le cadre de la collaboration entre les six programmes majeurs du CILSS.

Une formation sur les méthodes avancées de participation a été organisée afin d'améliorer les performances des cadres dans l'exécution, le suivi et l'évaluation des projets. Ainsi, un système efficace est maintenant en place à travers lequel les termes de référence des cadres en mission ont été élargis pour leur permettre de suivre les questions et activités liées aux autres Programmes Majeurs Politiques du CILSS.

Mise en œuvre des activités relatives à la Convention sur la lutte contre la Désertification

Au cours de l'année en revue, les activités du programme menées dans le cadre de la lutte contre la désertification ont porté particulièrement sur cinq axes principaux :

- i. Elaboration des Programmes d'Action Nationaux de lutte contre la désertification ; douze (12) pays sur dix-sept (17) d'Afrique de l'Ouest disposent à l'heure actuelle de leur Programme d'Action National de lutte contre la désertification.
- ii. Appui à la mise du Plan d'Action Sous-Régional de lutte contre la Désertification en Afrique de l'Ouest (PASR-AO). Des missions ont été effectuées en Guinée Bissau, Guinée Conakry et Sierra Leone pour aider ces pays à élaborer leur Programme d'Action National de lutte contre la désertification (PAN-LCD). Le Programme Majeur GRN a également eu des discussions avec la CEMAC autour de l'appui qu'il pourrait apporter aux pays de la sous-région d'Afrique Centrale pour

- L'élaboration de leurs programmes d'action nationaux de lutte contre la désertification.
- iii. Aide à la production des rapports nationaux et du rapport sous-régional sur l'état de la lutte contre la désertification. C'est ainsi qu'il a été mis au point une approche participative et efficace à l'élaboration des rapports nationaux et du rapport sous-régional. Le CILSS a pu mobiliser et assister les points focaux nationaux, les institutions nationales et inter-gouvernementales impliqués dans la lutte contre la désertification pour la préparation de ces rapports. Un comité inter-sites a été également mis sur pied pour préparer un document de position sur le thème du *Sahel en lutte contre la désertification*, qui va servir de base à l'élaboration du rapport sous-régional.
- iv. Organisation et animation d'ateliers régionaux de mobilisation de ressources. Dans le cadre de la mise en œuvre de la décision 9/COP.3 sur le Mécanisme Mondial, toutes les régions sont encouragées à organiser des ateliers sur les procédures d'accès aux mécanismes financiers existants dans le but de mobiliser des ressources pour la mise en œuvre des programmes de lutte contre la désertification. Le Programme Majeur GRN du CILSS, en collaboration avec le PNUD/UNSO et l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a organisé la réunion de Sally Portudal/Sénégal qui a mis en place un fonds de facilitation, géré par le CILSS. Cette décision a été approuvée par le Mécanisme Mondial.
- v. Collecte d'informations sur les deux autres Conventions de Rio, à savoir la Convention sur la Biodiversité et la Convention-cadre sur les Changements Climatiques. Même si les Programmes du CILSS sont impliqués dans de nombreuses activités de lutte contre la désertification et d'autres questions liées aux conventions de Rio sur les Changements Climatiques et la Diversité Biologique, le CILSS et ses Etats membres n'ont pas tiré parti des appuis disponibles au niveau international pour la mise en œuvre de ces conventions. Cela est dû au manque d'informations, au niveau du CILSS, sur le mécanisme permettant d'accéder à ces appuis. Le Programme Majeur GRN a donc entrepris de remédier à cette situation à travers les principales actions suivantes :
- Adoption, par la 37^{ème} session du Conseil des Ministres du CILSS, de la résolution désignant le CILSS comme point focal pour la mise en œuvre des conventions de la génération de Rio sur les Changements Climatiques et sur la Biodiversité.
 - Création de liens étroits entre le CILSS et le Secrétariat de l'UNFCCC en vue de l'élaboration de programmes communs CILSS-UNFCCC. Grâce à ces rapports, le CILSS a maintenant le statut d'observateur auprès de la

- Convention Cadre sur les Changements Climatiques.
- Coordination du volet Agro-foresterie du Réseau de Partenariat Thématique de la Convention sur la Biodiversité confiée à l'INSAH.
 - Mise en place d'un groupe de travail au niveau du CILSS chargé de piloter les activités de suivi de ces programmes.
 - Mise en place d'un comité pluridisciplinaire GIEC/CILSS constitué par des scientifiques sahéliens de haut niveau dans différentes disciplines comme l'agriculture, la météo, les forêts et le droit de l'environnement.
 - Renforcement du Centre Régional AGRHYMET pour en faire un centre de référence pour la certification des projets du Mécanisme de Développement Propre (MDP) et la réduction des émissions de gaz.
- vi. Appui à la préparation de projets de lutte contre la désertification dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). Dans le cadre de la mise en œuvre de la décision des Ministres chargés de l'Environnement d'Afrique de l'Ouest consistant à faire du PASR le point d'entrée du volet environnemental du NEPAD, le CILSS, en collaboration avec la CEDEAO, a identifié dix projets principaux, couvrant les domaines suivants, pour les pays de l'Afrique de l'Ouest :
- Renforcement des parcours transfrontaliers, gestion des ressources pastorales et lutte contre les maladies des animaux.
 - Reforestation des aires partagées et gestion durable des forêts et réserves de biosphère.
 - Conservation et gestion des écosystèmes fragiles (zones humides, zones arides, mangroves).
 - Coordination de la lutte antiacridienne et anti-aviaire.
 - Lutte contre les mauvaises herbes, les maladies et les déprédateurs des cultures et des essences forestières.
 - Harmonisation des législations et règlements en matière de gestion durable des ressources naturelles et de lutte contre les pollutions.
 - Promotion des énergies renouvelables.
 - Aménagement intégré des eaux et des terres dans les bassins des principaux fleuves.
 - Lutte contre l'ensablement des cours d'eau, des sites lacustres et des terres agricoles.
 - Maîtrise de l'eau aux fins de l'alimentation humaine et des productions animales.

Initiative régionale sur l'Environnement Mondial et la Lutte contre la Désertification

L'initiative Régionale sur « l'Environnement Mondial et la Lutte contre la Désertification (IREMLCD) », mise en œuvre en partenariat avec la coopération technique française, est maintenant en train de s'ouvrir à d'autres partenaires intéressés. Au cours de l'année en revue, des mesures ont été prises pour

renforcer la gestion du projet. Un manuel de procédures, ainsi que des formats de fiches de projets ont été préparés pour donner des informations sur les procédures de formulation et de gestion des projets. Une plaquette d'information a été publiée afin de sensibiliser les partenaires potentiels et fournir des informations sur le projet et la page Web d'IREMLCD a été remodelée.

La procédure de sélection des projets, entreprise par le Comité de sélection CILSS-France, a abouti à la sélection définitive de onze projets pour passer à l'étape de la formulation de projet.

Création d'un environnement politique, législatif et institutionnel porteur pour une gestion durable des ressources naturelles au Sahel

Depuis la conférence régionale de Praia sur la problématique foncière et la décentralisation au Sahel, le CILSS s'est fortement investi dans la création d'un environnement législatif et d'instruments organisationnels favorables à une approche participative à la gestion des ressources naturelles. C'est ainsi qu'un atelier a été organisé au Tchad pour identifier les priorités nationales en matière de gestion des ressources naturelles.

Le Programme Majeur GRN a apporté un appui technique aux programmes de sécurisation foncière dans certains Etats membres du CILSS. Cet appui comprenait l'organisation d'une réflexion sur *le Foncier rural et le développement durable au Sahel et en Afrique de l'Ouest*, pour permettre d'identifier des éléments entrant dans le cadre de la formulation de nouvelles orientations en matière foncière. Grâce à l'appui financier et technique apporté, du matériel et une formation technique au *Land Tenure Center* (Etats-Unis) ont été fournis pour la gestion de la base de données relatives

au foncier à l'Observatoire du Foncier au Tchad. Des documents ont été également finalisés pour la mise en place d'un Observatoire du Foncier de même type au Sénégal. Des missions préparatoires, financées par le projet *Decentralization and Local Governance* de l'USAID, ont été également effectuées en vue du lancement de l'observatoire dans différentes régions du Sénégal.

Une autre activité importante menée au cours de l'année est la préparation des documents finaux et autres dispositions pour le lancement de PRAIA+9. Le but de ce projet est de mesurer les progrès enregistrés en matière de sécurité foncière et de gouvernance locale dans la gestion des ressources naturelles depuis le forum de Praia en 1994 et de définir de nouvelles orientations politiques favorisant un accès équitable aux terres et aux ressources naturelles afin de réduire les conflits fonciers actuels dans la sous-région.

PRAIA+9 pourrait déboucher sur l'élaboration d'une charte régionale sur le foncier rural qui incorporera des orientations pour son application.

Stratégies appropriées en matière d'énergies domestiques et alternatives

Le Programme Majeur Gestion des Ressources Naturelles a entrepris l'élaboration des documents nécessaires et a suivi le dossier relatif au financement de la phase II du PREDAS par l'Union européenne. Une nouvelle convention de financement, d'un montant de 3,5 milliards de FCFA, a été signée pour le projet et des fonds ont été alloués pour couvrir les activités de démarrage du programme dans divers Etats membres du CILSS. Le programme a fourni un appui aux pays pour leur permettre de mettre en place les unités nationales et les points focaux SED.

Des ateliers d'information ont été organisés pour sensibiliser les partenaires au développement et les bénéficiaires du projet PREDAS et un atelier régional de validation a été organisé sur les méthodologies d'élaboration des programmes nationaux SED. Un inventaire des experts sahéliens en énergie domestique a été dressé et un annuaire régional des experts en ED a été publié sur le site web suivant : www1.netaccess.bf/test/predas/default.php.

Pour renforcer les capacités des pays en SED, le Programme Majeur GRN a collaboré avec le Centre Régional AGRHYMET à l'organisation de sessions de formation des formateurs nationaux en énergies renouvelables pour la gestion des ressources naturelles. Une deuxième session de formation a rassemblé plus de 25 femmes et artisans du Niger et a porté sur l'utilisation et l'entretien de l'autocuiseur solaire, BITATORE, qui est maintenant largement adopté au Sahel. Enfin, des études ont été menées sur les potentialités du *Typha australis* comme source d'énergie domestique alternative.

Les autres activités connexes réalisées au cours de l'année en revue ont porté sur :

- Appui à la formation pour définir les critères et indicateurs de la prise de décision en matière de forêts et de gestion des ressources forestières ainsi que l'élaboration de plans d'action pour l'application expérimentale de ces indicateurs.
- Réflexion, en collaboration avec l'USAID, sur la gestion des ressources forestières et les communautés locales. Le but de cette réflexion est

de faire l'état des lieux en matière de gestion des ressources forestières en Afrique de l'Ouest et de formuler des politiques nationales pour la gestion des ressources forestières qui mettent l'accent sur une stratégie de développement des forêts centrée sur les populations, et qui donnent aux populations rurales les droits et les moyens de gérer durablement leurs ressources forestières.



Le BITATORE est un autocuiseur permettant de faire des économies d'énergie et qui est spécialement conçu pour les communautés sahéliennes

Programmes Majeurs Techniques

Recherches Agro-Socio-Economiques, AGROSOC

Les activités du Programme Majeur Recherches Agro-socio-économiques ont consisté à promouvoir des options stratégiques pour lever les contraintes agro-socio-économiques au développement socio-économique rapide du Sahel. La mise en œuvre du plan triennal 2002-2004 du CILSS a débuté au cours de l'année et les efforts ont porté sur les facteurs socio-économiques, scientifiques et technologiques limitant les capacités de réponse des pays sahéliens aux défis posés dans la gestion durable des ressources naturelles et celle de la sécurité alimentaire. Ces domaines de recherche ont porté, entre autres, sur : (i) la gestion des ressources naturelles et les systèmes de production ; (ii) la sécurité alimentaire et (iii) le renforcement de la coopération scientifique et technique avec des partenaires au développement au niveau régional et international.

Gestion des ressources naturelles et systèmes de production

Intensification agricole, tendances évolutives d'occupation des sols et d'utilisation des terres

Les études qui ont été menées au cours de l'année comprenaient une analyse des stratégies d'adaptation des technologies pour

une production agricole intensive durable dans 4 pays cibles, à savoir le Burkina Faso, (site d'étude de la mare aux hippopotames), la Gambie, (site d'étude West Gambia) le Mali, (site d'étude Kolokani) et le site d'étude de Mayayi au Niger. Des données ont été collectées sur la répartition de l'occupation des sols et de l'utilisation des terres agricoles en exploitant les données satellitaires. Au Burkina Faso, au site d'étude de la mare aux Hippopotames, la mare a été soumise à une forte pression, de 17 % à 38 %. En Gambie, on a constaté une faible pression des activités agricoles humaines et la dégradation des terres était relativement stable, seulement de 10 % entre 1970 et 1999. Au Mali, la dégradation des terres a été forte et a entraîné une baisse des terres cultivables disponibles tandis qu'au Niger les terres agricoles ont été soumises à une pression telle qu'il y a une pénurie aiguë de pâturages pour les animaux, ce qui débouche sur les conflits fréquents bien connus entre éleveurs.

Les études ont montré que les pratiques en matière d'occupation des sols et d'utilisation des terres sont fortement influencées par la variabilité pluviométrique, la pression démographique et les activités humaines ayant des implications légales, institutionnelles et politiques. On s'attend à ce que les résultats de ces études fournissent des informations permettant de formuler des projections fiables sur l'occupation des sols et l'utilisation des terres agricoles et de

développer des politiques appropriées pour une gestion durable des ressources naturelles.

Maîtrise de l'eau

Le Programme Majeur AGROSOC a établi un bilan diagnostic et une analyse des politiques et programmes nationaux dans le domaine de la maîtrise de l'eau. Les résultats de ces études sont maintenant intégrés au Cadre Stratégique de Sécurité Alimentaire Durable et de Lutte contre la Pauvreté sous forme de programmes d'investissements prioritaires. Pour les perspectives, le Programme AGROSOC devra se focaliser sur la gestion des bassins versants dans la sous-région, la problématique de l'eau comme bien économique et social et les stratégies pour une valorisation de l'eau dans les systèmes de production agricole en zones urbaines et péri-urbaines.

Gestion des ressources naturelles

Les recherches entreprises au cours des 5 dernières années, à travers les 4 programmes thématiques régionaux en matière de gestion des ressources naturelles, ont produit d'importants acquis en terme de résultats offrant des possibilités d'orientation de politiques agricoles et d'aide à la décision dans les investissements au Sahel.

Gestion des sols et de l'environnement des systèmes irrigués

Le palmier dattier : les recherches sur la culture du palmier dattier notamment sous irrigation contrôlée ont abouti à quatre modèles de production qui ont été testés avec trois variétés de palmier dattier. Les résultats obtenus ont montré que le cycle de production du palmier dattier peut être réduit d'au moins 4 ans, ce qui constitue un important gain de temps de production des palmiers dattiers.

Le riz irrigué : sur une parcelle de 431 ha de terres abandonnées pour des raisons de salinité élevée, cinq variétés de riz irrigué, à savoir, ITA 306, IR 2042, GIZA 175, FKR 48 et ITA 344 ont démontré leur tolérance à la salinité et ont été cultivées et ont donné des rendements satisfaisants.

Contraintes Agro-climatiques : les recherches menées sur les contraintes agro-climatiques visent à appréhender les contraintes climatiques liées au choix variétal en fonction des zones de cultures. Il a été possible, sur la base des résultats obtenus, d'établir un zonage variétal pour une variété de sorgho qui atteint le stade de floraison 20 jours avant la date de fin de saison des pluies.

Techniques de conservation des eaux : le problème majeur au Sahel reste la maîtrise de l'eau pour les cultures. La mise au point de méthodes efficaces, viables et peu coûteuses de conservation de l'eau dans les terres agricoles constitue une activité de recherche prioritaire du Programme AGROSOC pour assurer une production agricole durable. Lorsque les champs sont aménagés en courbes de niveau, on réduit le ruissellement des eaux, on augmente le niveau de la nappe phréatique et on obtient des rendements de plus de 30 % environ. En associant la gestion de l'eau avec l'application d'engrais minéraux, on obtient des augmentations de rendements des récoltes pouvant atteindre les 50 %.

Sécurité Alimentaire

Développement de la filière semence : les études sur le développement de la filière semencière au Sahel ont franchi trois étapes importantes.

- i. Des études sur la filière Semencière ont été réalisées dans 6 pays, à savoir le Burkina

Faso, le Mali, le Tchad, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal et ces études ont été synthétisées pour produire un document de synthèse régionale sur la filière Semence.

- ii. Un catalogue régional de la filière Semencière a été élaboré ; ce document fournit des informations sur la recherche semencière au niveau régional, les structures de développement des semences, le secteur privé et les organisations des producteurs, ainsi que sur les variétés disponibles et vulgarisables au Sahel.
- iii. Des documents préliminaires ont été élaborés en vue de l'harmonisation des réglementations, le contrôle de qualité et les normes phytosanitaires des semences.

Un appui a été également apporté au Réseau ouest africain des producteurs de pommes de terre en initiant des contacts et des concertations avec la Coordination Régionale du réseau et en engageant une série d'études diagnostiques de la filière Semences au Burkina Faso, au Mali et au Niger.

Production animale et recherches zootechniques et vétérinaires : les activités de recherches dans le cadre du *Projet Lait sain pour le Sahel* ont été financées par le gouvernement suisse dans le but d'évaluer les risques encourus par les consommateurs des produits laitiers. Le projet a été lancé à Bamako, au Mali et ses résultats mettent en évidence la diversité de types d'industries et l'existence de produits laitiers de qualité douteuse sur le marché malien. Il y a peu d'informations sur la qualité nutritive et hygiénique des produits laitiers déversés sur les marchés et le contrôle de qualité est inefficace. On note une forte contamination

du lait et des produits laitiers par des germes pathogènes, ce qui expose les consommateurs à des risques élevés d'infection par la brucellose et la tuberculose.

L'Institut du Sahel a organisé un atelier de réflexion qui a connu la participation de zootechniciens et de vétérinaires de la sous-région dans le but de procéder à un diagnostic de la recherche vétérinaire et zootechnique au Sahel. Cet atelier a identifié 8 thèmes de recherche couvrant un large éventail de domaines critiques pour le développement de l'élevage et les informations sur le marché, la gestion de l'information technique, les interrelations entre l'élevage, l'homme et l'environnement, ainsi que le renforcement des capacités des acteurs.

Coopération scientifique et technique régionale et internationale

Après la mise en œuvre du projet portant harmonisation de la législation sur les pesticides, projet soutenu par l'organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), le Comité Sahélien des Pesticides a poursuivi la formation à grande échelle des agents compétents dans tous les Etats membres du CILSS afin d'améliorer leur compréhension des procédures harmonisées de réglementation et d'homologation des pesticides. Les détails des réalisations de ce projet sont développés davantage dans la partie Dossier du présent rapport. À la fin du projet initial de la FAO, un projet de coopération technique de suivi été conçu pour être mis en œuvre à partir de janvier 2003. Les efforts se sont poursuivis, avec des études sur les textes législatifs existants et les capacités nationales, ainsi que sur les directives pour les comités nationaux de gestion des pesticides afin de soutenir et de renforcer les capacités nationales pour une bonne gestion des pesticides et un respect de

la réglementation et des procédures harmonisées. Un manuel d'inspection et de contrôle des pesticides au Sahel a été rédigé pour être vulgarisé. Par ailleurs, une table ronde des laboratoires de contrôle de qualité et d'analyse des résidus de pesticides dans les produits agricoles, a évalué les équipements/matériels disponibles et examiné les plans élaborés pour renforcer les capacités de ces laboratoires afin qu'ils puissent obtenir une accréditation internationale.

Au regard du succès qu'a connu ce projet, cette initiative du CILSS a été reconnue comme modèle pour d'autres sous-

régions africaines. À cet égard, le Secrétaire du Comité Sahélien des Pesticides a été invité à prendre part à des ateliers sous-régionaux sur l'harmonisation des législations sur les pesticides dans les pays membres de la SADC et de la CEMAC afin de présenter l'approche et le mécanisme adoptés par le CILSS pour la réglementation des pesticides dans sa sous-région. Ces contacts ont été d'excellentes occasions pour le CILSS de renforcer la coopération et les partenariats au niveau régional et international avec d'autres pays africains et avec les partenaires au développement.

Population et Développement

La coordination et le pilotage des activités du Programme Majeur Population et Développement ont été assurés à travers la participation aux réunions techniques et de gestion du CILSS, aux consultations techniques ainsi que la participation aux grandes conférences régionales et internationales pertinentes, comprenant :

- Les réunions du comité scientifique de l'INSAH.
- La retraite des cadres de l'INSAH.
- La 5^e assemblée Mondiale de la Santé à Genève, en Suisse.
- La journée des Centres partenaires du Centre Français d'Etudes sur Population et Développement (CEPED) à Abidjan, en Côte d'Ivoire.
- La quatrième Assemblée Générale de la Commission Africaine de la population, à Addis Abéba, Ethiopie.
- Les réunions sur la mobilisation de l'engagement politique pour les actions nationales de lutte contre le VIH/SIDA, les problèmes des jeunes et de la migration, organisées par le

secrétariat conjoint OUA/CEA/BAD en collaboration avec le FNUAP, à Addis Abéba, Ethiopie.

En outre, le suivi des conventions et accords de subvention a abouti à la prorogation de la subvention entre l'USAID et l'INSAH et à l'acceptation par l'ACDI et l'Université de Montréal de financer la deuxième phase du projet Population et Développement au Sahel ; à la prorogation du sous-contrat entre *the Academy for Educational Development* et le CERPOD pour le financement du projet *Soutien à l'Analyse et la Recherche en Afrique, (SARA)*. Le contrat passé entre le CERPOD et le *Population Reference Bureau* a permis le recrutement d'un Communicateur pour le programme.

Pendant l'année en revue, les activités de recherches du Programme Majeur Population et Développement ont été réalisées suivant trois axes stratégiques notamment, la recherche en population et développement, le renforcement des capacités institutionnelles et les politiques et programmes de population. La publication des rapports de recherches, des data sheets démographiques et des profils démographiques des pays s'est poursuivie activement.

Recherches en Population et Développement

Migration et urbanisation - Le CERPOD a coordonné le volet national des études sur la migration en Mauritanie couvrant les aspects tels : les nouvelles tendances migratoires, les déterminants de la migration, les conséquences socio-économiques des migrations, migration et statut économique des femmes sahéliennes et les caractéristiques du chômage urbain résultant de l'exode rural. Le CERPOD a organisé, à l'intention des consultants chargés de mener ces études, une formation à l'utilisation du logiciel STATA pour la gestion des données rassemblées.

Des progrès considérables ont été réalisés avec des études visant à permettre une analyse approfondie des systèmes de vie des ménages, y compris les changements en matière d'habitat, l'analyse socio-économique des conditions de vie des ménages, et la création d'une base de données sur la caractérisation des ménages.

Un protocole d'accord entre le CERPOD et l'Université John Hopkins des Etats-Unis a permis le démarrage de l'étude sur « Migration et VIH/SIDA ».

Santé et Société - Des plans ont été arrêtés pour des études sur le suivi-évaluation des programmes de lutte contre le VIH/SIDA afin d'améliorer la qualité de la recherche sur la prévention du VIH/SIDA et mettre au point les indicateurs les plus pertinents permettant de détecter les changements sociaux et culturels appuyant l'adoption de comportements préventifs du VIH/SIDA. L'analyse des données collectées au niveau de l'Observatoire de population de Kolondieba a été achevée et les résultats ont été transférés à l'UORC pour finalisation. Ce rapport de recherche a été publié en juin.

Population, Environnement et Développement - L'activité principale réalisée au titre de ce volet du projet concerne la formation pour l'application du modèle SPECTRUM de plaidoyer et sensibilisation, avec l'appui financier du FNUAP-Burkina Faso. Une autre activité menée à son terme est l'étude sur Insertion, Environnement et Planification urbaine au Burkina Faso. Les résultats de cette étude ont été compilés et seront publiés tandis qu'une brochure luxueuse a été produite en rapport avec l'UERD et le Département de Démographie de l'Université de Montréal.

Genre, Famille, et Développement - Cette recherche vise à identifier les facteurs qui favorisent l'augmentation de la scolarisation des enfants et la participation des jeunes filles à l'enseignement de base. Le rapport de l'enquête dynamique familiale et scolarisation des enfants au Mali a été complété et est prêt pour publication.

Un projet d'étude sur les rapports hommes/femmes dans le développement rural identifié lors d'une mission d'identification de projets dans les pays du CILSS a démarré. L'étude pilote de la Guinée Bissau sur le volet agricole de ce projet a été achevée et le rapport est en train d'être corrigé et sera soumis pour publication.

Le personnel du CERPOD, ainsi que des experts d'autres programmes majeurs du CILSS et des collaborateurs internationaux de l'Université du Michigan, ont participé activement à la quatrième Conférence Africaine de Population tenue à Marrakech, au Maroc. Ils ont animé des sessions portant sur les thèmes suivants : Genre et Pauvreté, Migration, Urbanisation et Pauvreté, Autosuffisance alimentaire et Pauvreté, Besoins alimentaires du ménage et stratégies de gestion, et Jeunesse et Pauvreté. En reconnaissance de son expertise dans les études de population en Afrique, le CERPOD a

été sollicité pour organiser une table ronde sur les Méthodes de collecte de données quantitatives et à leur analyse dans le domaine de la recherche en population.

Profils Socio-démographiques des pays du Sahel - Le but de ce projet est de faire l'inventaire des sources de données démographiques, socio-économiques et sanitaires des neuf pays du Sahel. Ces données seront appréciées de manière critique, analysées et utilisées pour la production de data sheets et de profils socio-économiques et sanitaires de chacun des Etats membres du CILSS. Le CERPOD a apporté un appui financier et technique aux ateliers de validation des data sheets et du profil du Burkina Faso. Les data sheets et les profils de la Gambie, de la Guinée Bissau, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Tchad sont finalisés et prêts pour publication.

Renforcement des capacités institutionnelles

Il était nécessaire de renforcer les capacités des institutions nationales afin d'apporter un appui technique aux activités de recherches collaboratives du CERPOD. C'est ainsi que des efforts ont été entrepris en matière de renforcement des capacités institutionnelles dans les principaux domaines suivants.

- Gestion de l'information technique grâce aux technologies modernes de l'information et de la communication.
- Appui informatique aux niveaux national et régional.
- Formation à la gestion et au stockage des données d'enquêtes et de recensement des

institutions nationales de statistique et de démographie.

- Appui au développement et à la mise à jour des banques de données nationales et régionales en études démographiques.

Les capacités des ordinateurs utilisés pour les recherches en population ont été sensiblement renforcées avec l'acquisition d'ordinateurs plus performants ainsi que la formation à l'utilisation et à l'entretien des équipements et la fourniture d'équipements pour le courrier électronique (courriel) pour tous les chercheurs. Le personnel d'appui à la recherche, à savoir les enquêteurs, ont été formés à la saisie et au traitement des données de recherche en population et développement. L'entretien du réseau local a facilité le travail du CERPOD et d'AGROSOC. Ces équipements de travail améliorés ont permis le stockage et la gestion des données de différentes études, telles celles sur Migration et Urbanisation en Afrique de l'Ouest, Population et Santé dans les régions de Ségou et Kayes et les données de l'étude sur « Innovation en Santé de la Reproduction des Adolescents dans la Région de Mopti au Mali ».

Dans le cadre de la stratégie de diffusion de l'information et de relations publiques, certains des principaux résultats des activités de recherches du CERPOD ont été publiés sous forme de brochures largement diffusées dans tous les Etats membres du CILSS. Ces brochures portent, entre autres, sur *l'Utilisation du condom masculin en Afrique sub-saharienne, et les Profils démographiques, socio-économiques et sanitaires du Tchad, du Mali, du Niger, du Sénégal et de la Gambie.*

Politiques et programmes de population

Le CERPOD a continué d'apporter son assistance technique aux Etats membres du CILSS pour leur permettre de réviser et de mettre à jour leurs politiques de population existantes. C'est ainsi que le Sénégal, le Burkina Faso et le Tchad ont révisé leurs déclarations de politique de population. Des ateliers de formation ont été organisés et animés en Guinée Bissau pour permettre à ce

pays de concevoir une politique nationale en matière de population. Le projet de déclaration nationale en matière de population et développement a été préparé et validé au cours d'un atelier tenu en décembre 2002.

Des progrès satisfaisants ont été enregistrés dans les actions visant à mettre au point et à tester des méthodologies pour des études régionales sur les politiques de population au Sahel.

Information

Les activités du Programme Majeur Technique Information ont porté sur la collecte des données, le traitement, le stockage et la diffusion d'informations techniques au profit des programmes de développement au Sahel.

Collecte, traitement et stockage des données

Un éventail de données techniques a été, comme d'habitude, rassemblé à partir des programmes nationaux des Etats membres du CILSS et transmis au CRA (Centre Régional AGRHYMET) pour traitement et stockage. Les informations rassemblées concernent les données climatologiques, agro-météorologiques, phytosanitaires, pastorales, hydrologiques et socio-économiques, qui sont toutes utiles pour la mise au point des systèmes d'alerte précoce en matière de météo et de production agricole. Des données des satellites NOAA et METEOSAT ont été reçues au CRA. Les images METEOSAT sont traitées et enregistrées sur disques CD-ROM et envoyées par courrier électronique aux services météorologiques nationaux sous forme d'images décadaires de NDVI (estimation des pluies et indice de végétation).

Diffusion de l'information

Pendant l'année, les cadres du Programme Majeur Information ont participé activement au suivi des activités, consultations techniques et rencontres régionales, en particulier dans les six zones à risque affectées par les intempéries hors-saison. Le suivi de la campagne agricole et pastorale a été également assuré afin d'évaluer la situation alimentaire dans les pays du CILSS, notamment au Sénégal, en Mauritanie, au Cap-Vert et en Gambie, les pays les plus touchés par les longues pauses pluviométriques. Les résultats de ces activités sont la préparation et la diffusion de bulletins d'informations sur la situation alimentaire pour l'année en cours 2001/2002 et également pour la période 2002/2003 ainsi que de bilans céréaliers révisés.

Développement d'outils et de méthodologies

Les efforts se sont poursuivis, grâce à une forte collaboration avec les partenaires au développement, pour le développement d'outils et de modèles indispensables pour permettre la prédiction des crises au Sahel. Au nombre des outils et méthodologies qui ont été mis au point au cours de l'année, on peut retenir :

- Le bilan hydrique des cultures et la prévision du rendement du millet (DHC-CP) ;
- Un outil simple d'analyse des images satellitaires et de re-traitement des images METEOSAT ;
- Un prototype de système d'information local connu sous le nom de *Carte d'identité rurale* ;
- Des cartes de la biomasse des pâturages et pour la gestion des parcours ;
- Développement du modèle de prévision des rendements des

légumineuses et des céréales, appelé SARRAH ; et

- Une méthodologie améliorée d'estimation des précipitations du Centre Régional AGRHYMET.

La participation à diverses réunions et conférences internationales a été très utile en ce qu'elle a permis au Programme Majeur Information de faire des présentations sur l'action du CILSS et de nouer des liens de collaboration dans les domaines de l'Evaluation des ressources en eau et des changements climatiques et les ressources en eau en Afrique de l'Ouest.

Formation et Renforcement des Capacités

Les activités habituelles menées par le Programme Majeur Technique Formation (PMF) au cours de l'année ont porté, entre autres, sur :

- Le pilotage et la coordination générale du Programme Majeur Formation et Renforcement des Capacités (PMF) ;
- Les formations de base : fin du cycle de formation des Techniciens Supérieurs en Instruments et micro-Informatique et des Ingénieurs en agro-météorologie, le recrutement d'une nouvelle promotion d'étudiants en agrométéorologie, hydrologie, protection des végétaux et instruments et micro-informatique et le renforcement du corps enseignant ;
- Formations continues (ateliers, séminaires et stages individuels) dispensées dans les domaines d'intervention des deux programmes majeurs techniques du Centre Régional AGRHYMET ; et,
- Récupération et diffusion d'informations scientifiques et techniques.

Pilotage

Les activités suivantes ont été réalisées dans le but d'assurer une bonne coordination des activités du Programme Majeur Formation et Renforcement des Capacités (PMF) : révision et finalisation du document de projet portant sur la deuxième phase de l'appui de la Coopération danoise au PMF ; élaboration des termes de référence pour les enseignants et assistants du PMF ; élaboration des termes de référence des consultations financées par l'USAID ; élaboration de protocoles d'accord entre le CRA et l'Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger) et l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) ; recrutement de nouveaux enseignants ; finalisation des négociations avec l'Université de Reading en Angleterre, et organisation de réunions avec les directeurs des services météorologiques nationaux des pays membres du CILSS.

Formations techniques

La formation des ingénieurs en agro-météorologie (IAM) et des Techniciens Supérieurs en Instruments et Micro-informatique (TSIM) s'est achevée au cours de l'année, avec 18 étudiants diplômés. Il y a eu quatre nouvelles promotions d'étudiants Techniciens Supérieurs en agro-météorologie (TSAM), hydrologie (TSH), Instruments et

Micro-informatique (TSIM) et Protection des végétaux (TSPV) et une nouvelle promotion d'étudiants pour la formation d'ingénieurs en protection des végétaux (IPV). Les cours ont été dispensés à travers des protocoles de collaboration entre le CRA et la Fondation Universitaire Luxembourgeoise (FUL) qui a mis à disposition un enseignant à temps partiel pour le programme. Le contenu du cours recouvrait différents aspects théoriques ainsi qu'une très forte composante pratique de toutes les matières. En outre, les Techniciens Supérieurs en Instruments et Micro-Informatique ont mené des projets spécialisés dans le cadre de leurs mémoires de fin d'étude, pendant 6 semaines, dans les matières principales comprenant l'installation d'un baromètre, d'un thermomètre, d'un anémomètre, d'un hygromètre et d'un pluviomètre numérique ainsi que d'une station d'alarme centrale, une liaison micro-onde entre 2 ordinateurs et d'un amplificateur stéréo de 2x150W.

Les travaux des mémoires de fin d'études des ingénieurs en agro-météorologie ont duré 7 mois comprenant une phase de collecte de données de quatre mois qui s'est déroulée, dans la plupart des cas, dans le pays d'origine de l'étudiant. Ces mémoires ont servi de cadre à des études portant sur le transfert des outils développés au CRA aux composantes nationales AGRHYMET (CNA). Ils ont porté sur divers thèmes comprenant, entre autres :

- l'impact de la variabilité climatique sur la végétation naturelle et les cultures ;
- le suivi de la désertification ;



Les cours dispensés au CRA comprennent une formation pratique en agro-météorologie

- la conséquence des périodes de sécheresse sur la production agricole ;
- les dates de semis du coton et du sorgho ;
- les facteurs agro-climatiques, la bio-écologie et la dynamique de la population d'insectes du sorgho ;
- la surveillance acridienne ;
- l'utilisation de la télédétection pour le suivi des ressources en eau ;
- l'utilisation du DHC (logiciel pour l'estimation du bilan hydrique des cultures) pour l'évaluation du rendement des cultures, l'aménagement des rizeries (zonage, suivi agro-météorologique, construction de digues) ;
- L'utilisation des plantes ligneuses dans un système de suivi environnemental.

Formations continues

La Cellule de Coordination du programme de formations continues, en collaboration avec les autres unités du PMI et du PMF a organisé des sessions de formation continue, des stages de recyclage et des

stages individuels pendant la période en revue dans les domaines d'intervention du CRA. Ces formations sont résumées au Tableau 4 qui montre que, au total, 260 personnes ont bénéficié de différentes formes de formation pendant la période couverte par le présent rapport.

Tableau 4. Tableau synoptique des formations continues dispensées en 2002.

Thème	Dates	Nombre de Participants
Rôle des énergies renouvelables dans la conservation des ressources naturelles et la sécurité alimentaire au Sahel	Mars 2003	28
La stratification des zones Agro-écologiques sahéliennes (occupation des sols/utilisation des terres)	Du 16 au 27 avril	16
Initiation aux bases de données pour la gestion des ressources naturelles et la sécurité alimentaire	Du 11 au 22 mars	15
Évaluation de la vulnérabilité et analyse des dispositifs de sécurité alimentaire	Du 22 avril au 4 mai	13
Méthodologies intégrées pour l'évaluation des ressources naturelles	Du 13 au 24 mai	15
Conversion des terres en terrains urbains : Analyse et planification pour la sécurité alimentaire et un environnement durable	Du 17 au 27 juin	13
Extrait d'éléments des données terrestres et climatiques pour la modélisation et l'analyse spatiale dans la gestion des ressources naturelles	Du 28 octobre au 11 novembre	13
La question de la gestion des données climatologiques dans les services météorologiques nationaux (SMN) et au Centre Régional AGRHYMET (CRA)	Du 26 au 28 mai	8
Atelier de validation du contexte de la vulnérabilité structurelle	Du 08 au 12 avril	14
Utilisation de la télédétection et des systèmes d'information géographique pour l'étude des interactions entre le climat et la désertification	Du 13 au 26 septembre	11
Utilisation de la télédétection et des systèmes d'information géographique pour l'étude des interactions entre la migration des populations et la désertification	Du 30 septembre au 11 octobre	13 13
Gestion des terres cultivées et des pâturages	Du 14 au 25 octobre	19
Statistiques en Agro-climatologie et hydrologie (SIAC)	Du 17 juin au 09 août	14
Atelier de validation des modules de formation en genre dans la protection des végétaux	Du 09 au 13 décembre	14
La législation phytosanitaire et son application	Du 22 au 31 juillet	38
Divers cours et stages de recyclage	A la demande	16
TOTAL		260

Recherches d'appui à la formation

Les enseignants résidents du Programme Majeur Formation sont encouragés et bénéficient de soutien pour mener des activités de recherches dans des domaines de spécialisation tels que la protection des végétaux, l'agro-météorologie, et l'hydrologie afin d'apporter des éléments techniques permettant d'enrichir les aspects pratiques des sessions de formation. Par ailleurs, les sites de recherche servent de lieux d'expérimentations pratiques, d'études de cas ou de matières pour le mémoire ou la thèse de fin de formation. En 2002, les thèmes de recherche suivants ont été entrepris par différents enseignants.

- Suivi des insectes nuisibles des végétaux (chou, tomate, oignon, laitue, poivre vert, pastèque et tournesol) sur les périmètres potagers de Liboré, Banibangou, Saga, Balléyara et de Sadoré (ICRISAT). Parmi ces cultures, le chou, la tomate et la pastèque étaient les plus infestés par les insectes (*Helulla undalis*, *Plutella*

xylostella, *Helicoverpa armigera* et *Spodoptera littoralis* sur le chou ; *Helicoverpa armigera* sur la tomate et les aphides sur la pastèque).

- Des essais dans les périmètres irrigués de riz à Kirkissoye. Les rendements de riz basés sur les pratiques culturales en milieu paysan (PMP) ont été comparés aux rendements obtenus à partir de parcelles de 500 m dans lesquelles ont été appliquées des techniques de gestion phytosanitaire intégrée (GPI).
- Des études entomologiques sur 95 variétés de niébé collectées en milieu réel au cours de l'hivernage 2001 (TVX-3236 comme variété de contrôle) dans le périmètre irrigué du CRA afin d'évaluer le rendement des cultures par rapport aux attaques des thrips et des foreuses de gousse.

Une fois terminée, l'analyse des résultats de ces études sera incorporée dans les programmes des cours de formation en protection des végétaux.



La bibliothèque du Centre AGRHYMET à Niamey

Secrétariat Exécutif du CILSS, Ouagadougou, Burkina Faso

Convention creating a Foundation for the sustainable development of the Sahel. Investing in Tomorrow's Forests: Towards an Action Agenda Revitalizing Forestry in West Africa. USAID - CILSS

Investir dans la Forêt de Demain : Vers un Programme d'Action Revitalisation de la Foresterie en Afrique de l'Ouest. USAID-CILSS

Sahel: Natural Resources, key to development! World Summit on Development 2002 - Johannesburg.

Sahel : les ressources naturelles, clés du développement ! Sommet Mondial sur le Développement Durable 2002 - Johannesburg

Sahel 21: No to poverty: opting for sustainable development

Sahel 21 : Le refus de la misère : le choix du développement durable

Sahel 21: No to Poverty: Opting for Sustainable Development

Sahel 21: No to Poverty: Opting for Sustainable Food Security

Annual Report 2000-2001

Rapport Annuel 2000-2001

Flash CILSS - No. 07 janvier
 No. 08 février
 No. 09 mars
 No. 10 avril
 No. 11 mai
 No. 13 juin/juillet

Reflets Sahéliens - No. 40 janvier/juin
 No. 41 juillet
 No. 42 septembre

Institut du Sahel, INSAH, Bamako (Mali)

Programme Majeur Population et Développement(CERPOD) : Programme d'Action de Ouagadougou

Agro-Forestry, an efficient tool for natural resources management and combating desertification in the Sahel

54 - CILSS: Rapport Annuel 2002

Development of the Seed Sub-Sector in the Sahel: Proceedings of the Dakar Workshop, March 2001

Sahelian Studies and Researches: Socio-economic and agro-sylvo-pastoralism in the Sahel. No 7 and No 8

Sahel IPM No 18 : Les leçons de la protection des végétaux

Sahel IPM No 19

Resindex No 19

INSAH Annual Report 1999

GRN/SO Pole Annual Report

Mid-term Plan of the Agronomic Research in Niger

Regional Catalogue of the varieties of Seeds distributed in the Sahelian Countries

Water Availability from the Niger River: Stakes and Perspectives for Hydro-agricultural Development

Impact of Water Availability from the Niger River on water management in the irrigated perimeter extending from Niger to Mali: the case of low water mark.

The Economic impact on the Use of Pesticides: the case of Mali.

AGROSOC

Monographies sahéliennes

N° 11 L'agroforesterie, un outil performant pour la gestion des ressources naturelles et la lutte contre la désertification au Sahel : bilan de 10 années d'expérience en recherche/développement et perspectives, 2002

N° 12 Etude Socio-économique de l'utilisation des pesticides au Mali, 2002

N° 13 Les disponibilités en eau du fleuve Niger : enjeux et perspectives pour les aménagements hydro-agricoles : Le cas du Niger

N° 14 Impact de la disponibilité en eau du fleuve Niger sur la gestion de l'eau dans le périmètre irrigué de l'Office du Niger au Mali

Études et recherches sahéliennes

N° 6-7 Socio-économie et agro-sylvo-pastoralisme au Sahel

Autres

Le pôle régional de recherche sur la gestion des ressources naturelles et systèmes de production (Pôle GRN/SP), Rapport annuel 1999

Catalogue régional des variétés de semences vulgarisées dans les pays membres du CILSS

Mettre en œuvre le code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides, Projet Gestion des pesticides CILSS/FAO

Common Regulation for the registration of pesticides in CILSS member states

Réglementation commune aux états membres du CILSS sur l'homologation des Pesticides

CERPOD

Quantité et qualité des enfants en milieu rural, entre la volonté de Dieu et les contraintes de la vie

Connaissance et utilisation du condom en Afrique sub-saharienne, l'Afrique de l'Est et du Centre en tête du peloton

L'observatoire de population de Kolondiéba : Analyse des résultats de l'enquête de base

Nouvelles du CERPOD, N° 14

Nouvelles du CERPOD, N° 15

Nouvelles du CERPOD, N° 16

Pop Sahel No 29, contribution de la société civile dans la mise en œuvre des Programmes d'action du Caire et de Ouagadougou.

Centre Régional AGRHYMET, Niamey, Niger

Mensuel AGRHYMET - No M-01/02 janvier/février, No M-04/02 juin.

Situation Agropastorale dans les Pays du CILSS en 2001 - Synthèses Régionales

Situation Financière



Production et distribution laitières au Niger

Situation Financière

Janvier - décembre 2002

Introduction

La situation financière globale du CILSS au cours de l'exercice en revue est présentée aux tableaux 5, 6 et 7. Le Conseil des Ministres des Etats membres du CILSS a approuvé un budget de 7.854.200.444 FCFA pour toutes les opérations de l'institution (Tableau 5). La totalité des fonds reçus au titre des contributions annuelles des Etats membres, des contributions des donateurs internationaux, et de la génération des ressources s'est élevée à

Tableau 5. Budget du CILSS approuvé pour l'exercice 2002.

Sources de financement	Montant en FCFA
Contributions des Etats membres	350.339.010
Génération de ressources	8.900.000
Total partiel	369.239.010
Donateurs	
Etats-Unis	3.477.466.706
France	879.089.333
Italie	462.910.998
Union européenne	525.368.984
Canada	277.000.000
Danemark	614.107.000
Pays-Bas	222.252.700
Belgique	17.800.000
Suisse	2.000.000
Allemagne	350.000.000
FNUAP	66.040.000
ROSELT	79.732.000
INTERCRSP	33.355.400
SARA	160.821.201
Autres	317.017.112
Total partiel	7.484.961.434
Total Général	7.854.200.444

La situation des recettes et des dépenses est présentée aux Tableaux 6 et 7, tandis que la figure No 3 montre les pourcentages relatifs des dépenses des différents programmes du CILSS. Les fonds effectivement reçus se sont élevés à 6.337.208.763 FCFA contre des dépenses totales de 6.261.828.604 FCFA, ce qui signifie que les dépenses du CILSS pendant l'exercice en revue ont été bien contrôlées et suivies afin de s'assurer que l'organisation ne connaisse pas de déficit financier à la fin de l'année.

Récapitulatif des recettes et des dépenses pour les opérations du CILSS.

Tableau 6. Recettes

Budget approuvé par le Conseil des Ministres du CILSS	7.854.200.444
Crédits	7.936.848.190
Recettes réellement perçues	6.337.208.763

Tableau 7. Dépenses

1. Secrétariat Exécutif (Noyau Central)	1.342.018.524
2. Secrétariat Exécutif (Programmes Majeurs Politiques)	1.425.639.779
3. AGRHYMET	1.986.506.459
4. INSAH	1.507.663.842
Dépenses totales	6.261.828.604

Noyau Central

Programmes Majeurs Politiques

AGRHYMET

INSAH



Figure 2. Pourcentages relatifs des dépenses dans les opérations du CILSS

Principaux cadres du CILSS 2002

Secrétariat Exécutif (Noyau Central et Programmes Majeurs Politiques)

Musa S. MBENGA
Mamane DAOUDA
Blamsia BRAOUSSALA
Yamar MBODJ
Medellah OULD BELLAL
Bana IDE
Théophile KONSEIGA
Jules Anicet OUEDRAOGO
Jean Christophe N. SORGHO
Sheikh Tijan SALLA
Elie PARE
François TAPSOBA
Dramane COULIBALY
Seydou TRAORE
El Hadj Mahamane LAWALI
Charles Yvon ROCHA
Bertrand ZIDA
Abdoulie DANSO
Mahamane TOURE
Mamadou DIOUF
Moctar KONATE
Yacouba KONATE
Yacine TOURE
Antoine ZONGO
Hermann GRELL
Thierry THURIET
Benoît OUEDRAOGO
Maman FAROUKH
Bibiane COMPAORE
Jeannette KABORE
Allaoury DIALLO
Keffing SISSOKO

Secrétaire Exécutif
Contrôleur Interne
Conseiller Technique Planification
Conseiller Technique Sécurité Alimentaire
Conseiller Technique Communication
Conseiller Technique Gestion des Ressources Naturelles
Responsable Administratif et Financier
Informaticien
Interprète/Traducteur
Traducteur
Responsable Centre de Gestion
RPMP Gestion des Ressources Naturelles
RPMP Sécurité Alimentaire
Coord. PRS
Coord. PREDAS
Coord. IREM.LCD
UASP
Expert Gestion des Ressources Naturelles
UDL
PROCELOS
PREGEC
Expert en Communication
Spécialiste en Genre
TMG/USAID
MA/CILSS
MIFRAC
Suivi/ACDI
Expert en Communications
Documentaliste
Aide Documentaliste
Expert en Irrigation
Agronome

CENTRE REGIONAL AGRHYMET , Niamey, Niger

Adama Alhassane DIALLO
Sankung SAGNIA
Brahima SIDIBE
Moumine ZIRKALEINI
Moulaye OUMAROU
Issoufou ALFARI
Job ANDIGUE
Amadou Boucar BAL
Bakary DJABY
Hamidou DJIBO
Abdoulkarim DANKOULOU
Boua DIARRA
Faustin GNOUMOU
Badara Ali KABA
Moussa LABO
Ibrahim LAOUALI
Ndiaye MBAYE
Madiyara NGUETORO
André NONGUIERMA
Albade NOUHO
Abdallah SAMBA
Etienne SARR
Boubacar SIBY
Bonaventure SOME
Abou Samba SOW
Issoufou TIEMOKO
Seydou TRAORE
Patrick BISSON

Directeur Général
RPMT Formation
RPMT Information
Responsable Centre de Gestion
Informaticien en chef
Chef UO GRN
Expert en SIG
Enseignant
Agro-pastoraliste
Enseignant en vulgarisation
Chef, Unité Communication et Relations Publiques
Chef, Unité Protection des Végétaux
Responsable Cellule de coordination Formation Continue
Informaticien en chef
Expert en agro-météorologie
Analyste
Enseignant en pathologie végétale
Enseignant en hydrologie
Expert en SIG
Enseignant en météorologie
Expert en agro-météorologie
Chef, Unité formation de base
Chef , Unité SRGBD
Climatologue
Responsable IMI
Chef, Unité Documentation et imprimerie
Expert en agro-météorologie
Conseiller Technique MIFRAC

INSTITUT DU SAHEL, BAMAKO, MALI

Idriss Omar ALFAROUKH
André ZOMBRE
Gaoussou TRAORE
Samba LY
Kassoum DIEYE
Nétoyo LAOMAIBA
Bakary KANTE
Baba TRAORE
Mouhamadou GUEYE

Directeur Général
Responsable du Centre de Gestion
RPM AGROSOC
Chef UO DECA
Chercheur associé
Chef UO DECOS
Chercheur associé
RPMT CERPOD
Chef UO PP

Keffing DABO
DIARRA Fadima DIARRA
Sadio TRAORE
Hamdou Rabby WANE
René DALA
Issaka MAGA
Boubacar DIALLO
Aguibou COULIBALY

Chef UO PP
Chef UO RC/BD
Chargé de programme
Economiste
Démographe
Démographe
Spécialiste en Sécurité alimentaire
Informaticien

Acronymes et Abréviations

ACAP	African Census Analysis Project
ACDI	Agence Canadienne pour le Développement International
ACP	Afrique, Caraïbes et Pacifique
AFRIISOL	Association des Industriels et Installateurs Solaires
AGRHYMET	Centre Régional de Formation et d'Application en Agro-météorologie et hydrologie opérationnelle, Niamey, Niger
AGROSOC	Programme Majeur Recherches Agro-Socio-Economiques
APROFA	Association des Professionnels des Filières Agricoles
BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique de l'Afrique
CAE	Centre Agro-Enterprises
CAMES	Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
CBD	Convention sur la Biodiversité
CCC	Convention sur les Changements Climatiques
CCD	Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification
CEA	Commission Economique pour l'Afrique, Addis Abeba, Ethiopie
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CEPED	Centre français d'Etudes en Population et Développement, Abidjan, Côte d'Ivoire
CERPOD	Centre d'Etudes sur la Population et le Développement
CFC	Fonds Commun pour les Produits de base
CICC	Cellule d'Information et de Communications du CILSS
CILSS	Comité Permanent Inter-états de lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CLUSA	<i>Cooperative League of the United States of America</i>
CNC	Cadre National de Concertation
CNGP	Comité National de Gestion des Pesticides

CONACILSS	Comité National CILSS
CORAF	Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles
CRA	Centre Régional AGRHYMET
CRPS	Comité Régional de Programmation et de Suivi
CRS	Comité Régional de Suivi
CSP	Comité Sahélien des Pesticides
CTA	Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale, Wageningen, Pays-Bas
CTR	Cellule Technique Régionale de l'IREMLCD
DANIDA	Agence Danoise pour le Développement International
DES	Diplôme d'Etudes Spécialisées
DIEPA	Décennie Internationale sur l'Eau Potable et l'Assainissement
EAMAC	Ecole Africaine de la Météorologie et de l'Aviation Civile
ENR	Energies nouvelles et renouvelables
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FED	Fonds Européen de Développement
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour les Activités en matière de population
FUL	Fondation Universitaire Luxembourgeoise
ICRISAT	Institut International de Recherche sur les Cultures des zones Tropicales Semi-Arides
IITA	Institut International d'Agriculture Tropicale
INSAH	Institut du Sahel, Bamako, Mali
IREMLCD	Initiative Régionale sur l'Environnement Mondial et la Lutte contre la Désertification en Afrique sahélienne
LAN	Réseau local
MDG	Objectifs du millénaire pour le développement
MDP	Mécanisme du Développement Propre
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique

OCLALAV	Organisation Commune de Lutte Anti-acridienne et de Lutte Anti-aviaire
OIG	Organisation Inter-Gouvernementale
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
OPRAF	Observatoire des pratiques anormales aux frontières
PAC	Politique Agricole Commune de l'Afrique de l'Ouest
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAN-LCD	Programme d'Action National de Lutte contre la Désertification
PASR-AO	Programme d'Action Sous-Régional de Lutte contre la Désertification en Afrique de l'Ouest
PASR-LCD	Programme d'Action Sous-Régional de Lutte contre la Désertification
PMF	Projet Marchés Frontaliers
PMI	Programme Majeur Information
PMP/GRN	Programme Majeur Politique/Gestion des Ressources Naturelles
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUD/UNSO	Programme des Nations Unies pour le Développement/ Bureau des Nations Unies pour la Zone Soudano-Sahélienne
PREDAS	Programme Régional sur les Energies Domestiques et Alternatives au Sahel
PROCELOS	Projet Promotion des Céréales Locales
PRRD	Plan de Redressement et de Relance Durable du CILSS
PRS	Programme Régional Solaire
RECTAS	Regional Center for Training in Remote Sensing, Nigeria
RESADOC	Réseau Sahélien d'Information et de Documentation Scientifiques et Techniques
ROSELT	Réseau d'Observatoires de Surveillance Ecologique à Long Terme
SADAOC	Fondation pour la Sécurité Alimentaire En Afrique de l'Ouest et du Centre
SARA	Soutien à l'Analyse et à la Recherche en Afrique
SED	Stratégie Energie Domestique
SIAC	Statistiques Appliquées pour la Climatologie Agricole

SIG	Système d'Information Géographique
SOGEMAF	Société de Gestion de Marchés Frontaliers, Sa, Mali
TMG	<i>The Mitchell Group Inc.</i>
TPN	Réseau de Partenariat Thématique
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNFCCC	Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
USAID	Agence des Etats-Unis d'Amérique pour le Développement International

CILSS Contacts

MINISTRES DE TUTELLE DU CILSS

Son Excellence

Monsieur Seydou TRAORE

Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et
de la Pêche

Ministre Coordonnateur

B.P. 61 - BAMAKO

Tél. (223) 222 27 85 / 222 29 79 /
222 86 67 / 222 60 02

Fax (223) 222 43 78 / 222 02 95
MALI

Son Excellence

Monsieur Salif DIALLO

Ministre d'Etat

Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des
Ressources Halieutiques

03 B.P. 7005 - OUAGADOUGOU 03

Tél. (226) 31 04 55 / 32 41 29 /
32 60 03 / 32 41 14

Fax (226) 31 08 70
BURKINA FASO

Son Excellence

Madame Maria Madalena NEVES

Ministre de l'Agriculture et des Pêches
CP 155 - PRAIA

Tél. (238) 61 57 13

Fax (238) 61 40 54 / 61 69 06
CAP-VERT

Secretary of State for Agriculture

Department of State for Agriculture

Tél. (220) 22 61 34 / 22 98 17 /
22 79 94

Fax (220) 22 50 09 / 22 94 36
Banjul
THE GAMBIA

Son Excellence

Monsieur Daniel Suleimane EMBALO

Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage de la Forêt et
de la Chasse

B.P. 71 BISSAU

Tél. (245) 21 31 25/22 10 03/22 21 45/22 21 43

Fax (245) 22 10 03/22 10 19 ou

Mission française de Coop. (245) 20 12 85

GUINEE BISSAU

Son Excellence

Monsieur Ba Bokar SOULE

Ministre du Développement Rural

et de l'Environnement

B.P. 180 NOUAKCHOTT

Tél. (222) 525 74 63 / 51 367 / 57 475 /

Fax (222) 510 52

MAURITANIE

Son Excellence

Monsieur Abari Maï MOUSSA

Ministre du Développement Agricole

B.P. 12091 NIAMEY

Tél. (227) 73 26 07 / 72 27 75 / 73 34 23

Fax (227) 73 25 70 ou 73 24 35 (AGRHYMET)

NIGER

Son Excellence

Monsieur Abibou SY

Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage

B.P. 4005 DAKAR

Tél. (221) 821 52 29 / 821 24 61 / 823 60 30

Fax (221) 823 60 30 et PFIE 32 12 92

SENEGAL

Son Excellence

Monsieur David Houdeingar NGARIMADEN

Ministre d'Etat

Ministre de l'Agriculture

B.P. 441 - NDJAMENA

Tél. (235) 51 37 32 / 52 38 97

Fax (235) 52 51 19

TCHAD

CORRESPONDANTS NATIONAUX - CONACILSS

BURKINA FASO

Kadeoua Marie Claire
Ministère de l'Agriculture
03 B.P. 7005 - OUAGADOUGOU 03
Tél. (226) 31 04 55 / 32 41 29
Fax (226) 31 08 70
conacilss@cenatrin.bf

CAP-VERT

Adélaïde RIBEIRO
Ministère de l'Agriculture et des Pêches
CP 155 - PRAIA
Tél. (238) 61 69 02
Fax (238) 61 69 06

GAMBIE

Badara LOUM
Ministère de l'Agriculture
Tél. (220) 22 61 34 / 22 98 17
Fax (220) 22 50 09 / 22 94 36 / 22 89 98
loumbadara@yahoo.uk
loumbadara@hotmail.com

GUINEE BISSAU

Ansu CAMARA
Ministère de l'Agriculture, des Forêts
et de l'Elevage
B.P. 71 - BISSAU
Tél. (245) 21 31 25 / 22 10 03 /
22 21 45 / 22 21 43
Fax (245) 22 29 51 / 20 11 71

MALI

Sékou Abba CISSE
Ministère du Développement Rural
B.P. 61 - BAMAKO
Tél. (223) 22 27 85 / 22 29 79 / 22 86 67
Fax (223) 22 43 78 / 22 02 95
conacilss@mdr-mali.org

MAURITANIE

Ahmed Salem Ould Salem
Ministère du Développement Rural
et de l'Eau
B.P. 180 NOUAKCHOTT
Tél. (222) 51 367 / 57 475 /
57 463 / 51 500
Fax (222) 25 74 75
Portable : 222 634 6596

NIGER

Allassane MOROU
Ministère du Développement Rural
B.P. 12091 NIAMEY
Tél. (227) 73 26 07 / 72 27 75 /
73 34 23
Fax (227) 73 25 70
ou
73 24 35 (AGRHYMET)
conacils@intnet.ne

SENEGAL

Abdoul Aziz DIEDHIOU
Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
B.P. 4005 DAKAR
Tél. (221) 821 52 29 / 821 24 61 /
823 60 30
Fax (221) 823 60 30
et
PFIE 32 12 92
conacilss@sentoo.sn

TCHAD

BITANGUI Ousman
Ministère de l'Agriculture
B.P. 441 - NDJAMENA
Tél. (235) 51 37 32 / 52 38 97
Fax (235) 52 51 19
PFIE 32 12 92
conacilss@sentoo.sn

Le CILSS : une coopération régionale pour le développement durable au Sahel

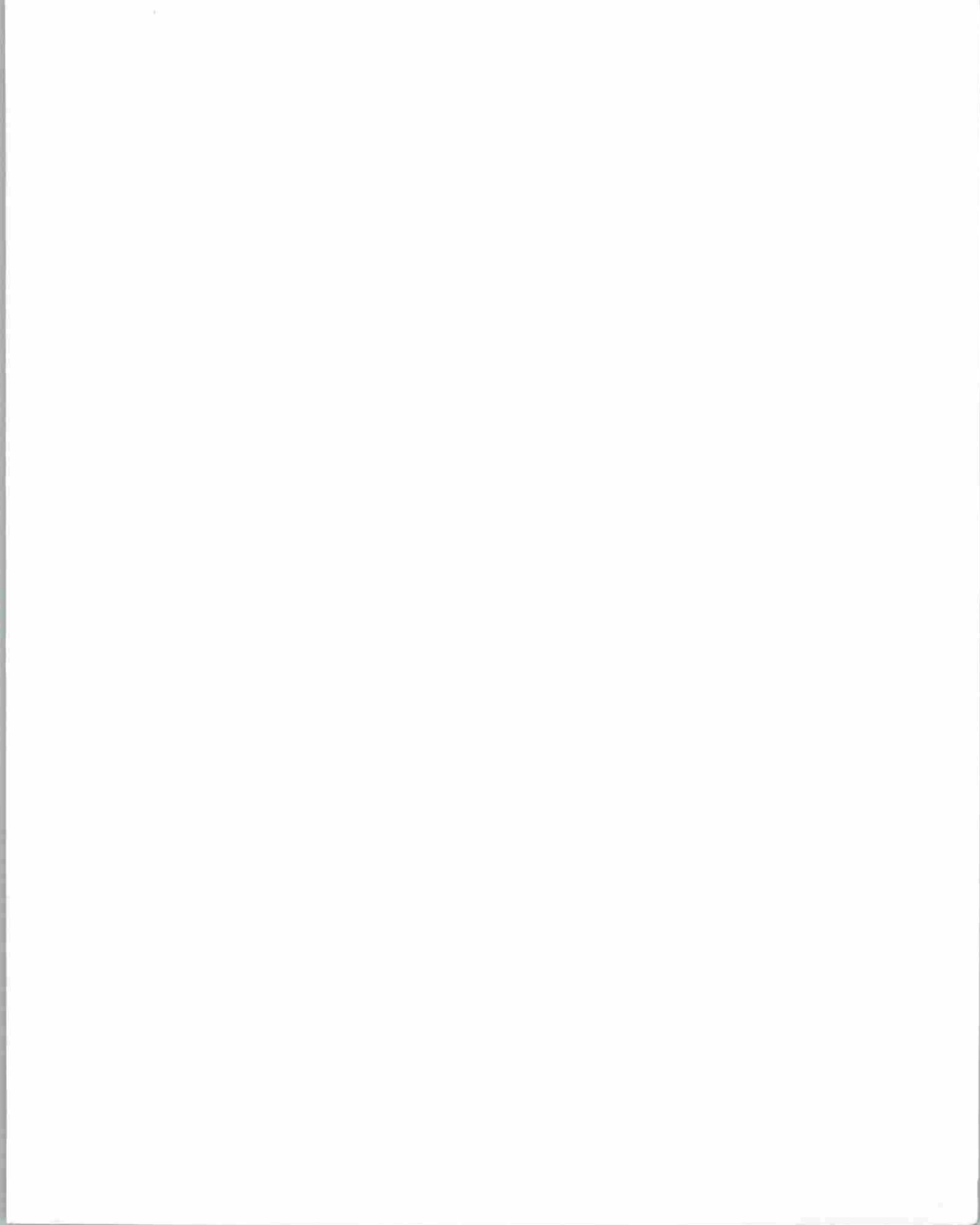
Le Comité Permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel, CILSS, a été créé en 1973 et est composé de neuf pays, à savoir, le Burkina Faso, le Cap Vert, la Gambie, la Guinée-Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad. Le pilotage du CILSS est assuré au plus haut niveau par deux organes que sont : le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement et le Conseil des Ministres. Ces deux instances donnent les orientations politiques et prennent les décisions conformément aux souhaits des Etats Membres.

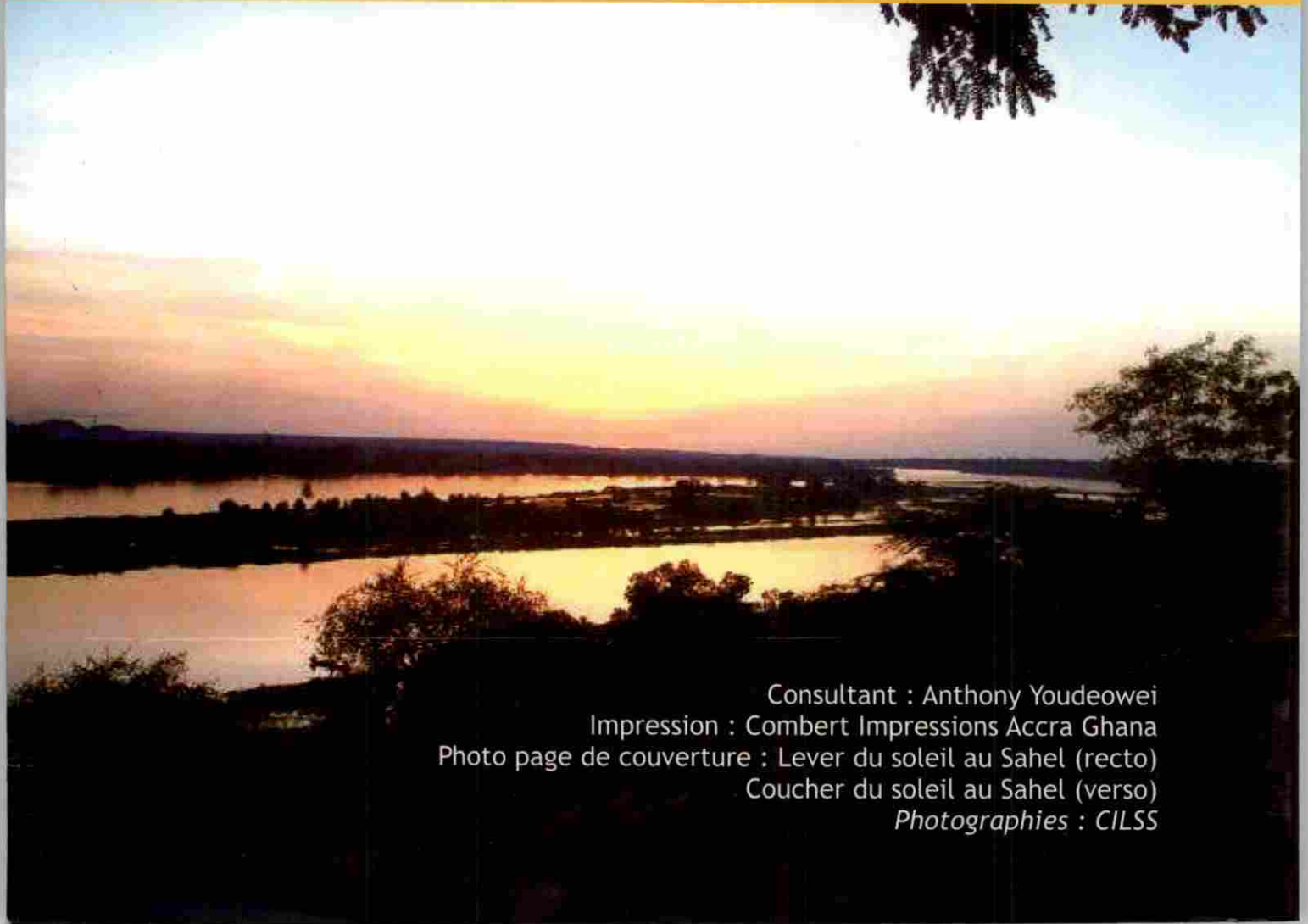
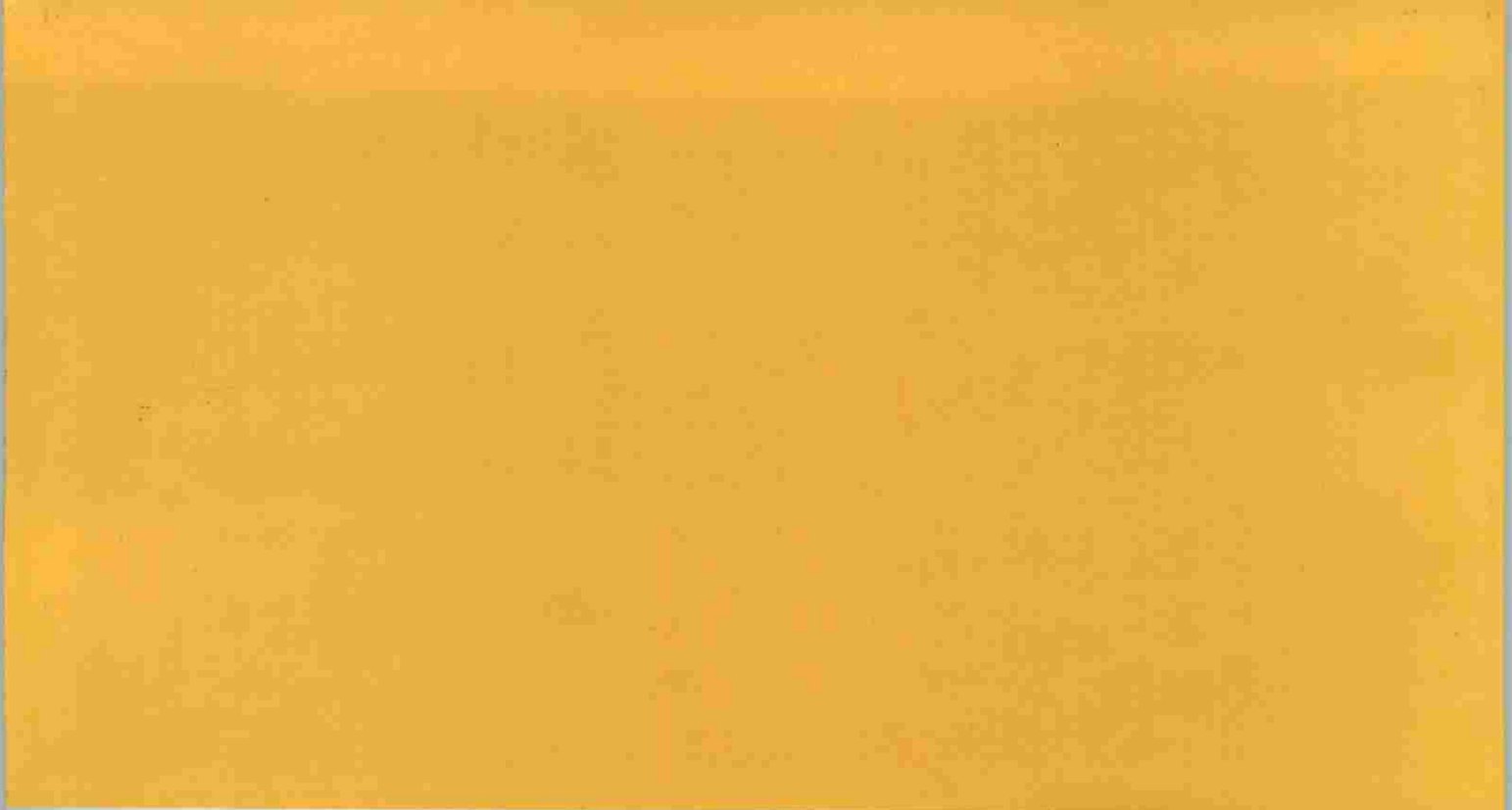
Le Secrétariat Exécutif du CILSS est basé à Ouagadougou, au Burkina Faso, tandis que les deux institutions spécialisées, à savoir le Centre Régional de Formation et d'Application en Agro-météorologie et Hydrologie Opérationnelle (AGRHYMET) et l'Institut du Sahel (INSAH), sont basés à Niamey, au Niger et à Bamako, au Mali, respectivement.

Un réseau actif de points focaux et de correspondants nationaux appelés CONACILSS, coordonne le travail du CILSS avec plusieurs partenaires au développement, les populations rurales et la société civile.

Le mandat du CILSS : s'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et la lutte contre les effets de la sécheresse et la désertification pour un nouvel équilibre écologique.







Consultant : Anthony Youdeowei
Impression : Combert Impressions Accra Ghana
Photo page de couverture : Lever du soleil au Sahel (recto)
Coucher du soleil au Sahel (verso)
Photographies : CILSS